

COURRIER DE N°6 L'AVIVO

DÉCEMBRE 2024-
JANVIER 2025
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



*Joyeuses fêtes
de fin d'année !*

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Massimo Colombo (1958)

Sans titre

Aquarelle et encre de chine, 9x18cm, 1994

L'art abstrait de la gestuelle

« Tout a commencé très tôt pour moi, au point que mon père voulait m'inscrire au lycée artistique », à Milan où j'ai grandi dans un quartier à la périphérie de la ville.

Massimo Colombo fréquente finalement le *Liceo scientifico*, avant de poursuivre des études à la Faculté des lettres de Milan et de fréquenter des cours en histoire de l'art. Il entreprend pendant ses études de lettres une formation à l'Académie des Beaux-Arts de Brera à Milan dont il est diplômé. Ses deux diplômes en poche, il enseigne l'histoire de l'art et les techniques artistiques, fortement influencé par l'art informel naissant dont la tendance se manifeste en Europe dans la période de l'après-guerre.

Il ouvre un premier atelier à Milan qui finit par brûler, puis un autre dans une ancienne boucherie, et poursuit un travail artistique qui laisse toute liberté à l'imprévu et à l'aléatoire du geste. Comme le montre l'œuvre de la couverture, le goût pour la tache et l'expressivité de la matière témoigne de cette tendance à la spontanéité du geste créateur où l'œuvre est le lieu même où se découvre l'artiste. L'art informel suscite au sortir de la Seconde Guerre mondiale une nouvelle manière de peindre et de donner à voir : le mouvement de l'expressionnisme abstrait lié à l'*action painting* réunit parmi les artistes les plus connus Jackson Pollock ou Pierre Soulages. Massimo Colombo s'inspirera de cette mouvance au cours de sa carrière, mais il sera surtout impressionné par les manifestations artistiques d'*art action* du groupe *Gutai* au Japon dont l'avant-garde revendique à travers des performances et la

gestualité picturale une totale liberté après le traumatisme d'Hiroshima.

Une aventure sentimentale le conduira finalement en Suisse où il exercera son métier d'historien comme collaborateur scientifique à l'Université de Berne pour l'étude et le repérage des voies de communication historiques. Sur mandat de la Confédération, il collabore dès les années 1990 à l'inventaire des voies de communication historiques IVS et sillonnera en particulier la chaîne alpine et l'ensemble du territoire du Tessin.

Massimo Colombo parcourt à pied les nombreuses routes anciennes et modernes du Tessin à la recherche des témoignages attestant de la pratique communautaire de construction des routes et des ponts dans ces vallées tourmentées par une morphologie profonde et accidentée.

Il ramène de ces périples alpins de nombreux récits et des dessins des constructions spectaculaires d'escaliers de granit qui grimpent les vallées et zigzaguent entre les rochers, les falaises et les cascades, pour mener au cœur des antiques constructions rurales du Tessin, héritage de la tradition de l'élevage bovin et de la pratique de la transhumance tessinoise. Le charmant *rustico* en pierre de taille sèche typique du Tessin symbolise toute la sagesse rurale pour laquelle il a finalement consacré toute sa vie de peintre... Une peinture que sa retraite professionnelle lui offre de réaliser pleinement.

■ Patrick Ernst

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	6
Charlotte et Gaston	10
Coup de projecteur	14
Histoire	18
Coup de gueule	20
Réflexions	23
Société	25
Avec nos sections	28
Voyages : Menton	35
À lire et à relire	39
« Allo la terre »	44
Poésie	48
Jeu-concours	51

Prochain délai de rédaction : 7 janvier 2025

PUBLICITÉ

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93 Courriel: info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel: borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration: Tél. 021 312 06 54
Courriel: bureau@avivolausanne.ch
Service social: Tél. 021 312 06 54
Courriel: social@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier
Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 3615270
Courriel: a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Marie Schmid
Place du Marché 12, 1450 Sainte-Croix
Tel: 078 261 47 49
Courriel: avivo.sainte-croix@hotmail.com

Section de la Vallée de Joux

Bernard Walter, Président, Rue Paul-Golay 16,
1341 l'Orient. Tél. 079 657 27 62

Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09
avivo.vevey@gmail.com

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: Fr. 12.-

Abonnement de soutien: Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable: AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, tél. 021 320 53 93.

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet: www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction: Michel Guenot, président,
Andrea Egli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Christian Rapin,
et Bernard Walter.

Relecture: Daniel Guélat.

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Très chères et chers avivistes !

Voilà le dernier numéro pour 2024 de notre Courrier, version intégrale et généreuse. À l'avenir, nous chercherons toujours à l'améliorer pour qu'il corresponde à vos attentes.

Quelle année que cette année 2024 ! Les AVIVO (10 sections cantonales) se sont beaucoup mobilisées, se sont battues avec nos partenaires et ont obtenu en votation populaire :

- une 13^e rente AVS, versée en 2026
- un réexamen profond de la loi sur la LPP qui péjorait gravement le système actuel de nos rentes.

À l'heure de la mise sous presse, nous ne connaissons pas le résultat des votations concernant les modifications du droit du bail ni celui de la modification de la LAMal concernant EFAS. Nous souhaitons que les résultats répondent à la position de l'AVIVO.

Merci à toutes et tous pour votre engagement extraordinaire, vos idées et votre énergie dans tous ces combats.

Bientôt, c'est Noël. Fête du renouveau, de la vie, de la famille, des retrouvailles. À nous les sapins, les bougies, l'émotion d'entendre nos petits-enfants chanter (même s'ils chantent faux !). Nos sections organisent toutes un repas de Noël, le bureau y sera représenté dans la mesure des disponibilités de ses membres. Merci pour toutes ces invitations chaleureuses qui témoignent du dynamisme de nos sections. Dynamisme de nos sections qu'il faut préserver, voire booster. On a besoin de nouveaux

membres, de bénévoles. Faites de la pub, parlez de nous autour de vous. Le coordinateur des sections M. Patrick Ernst (coordination@avivo-vaud.ch) est à votre disposition, il est là pour vous. N'hésitez pas à lui demander un conseil, un RV.

L'année 2024 s'achève donc sur une note que je qualifierai de positive, la place de l'AVIVO et de ses membres est reconnue par les pouvoirs publics, nous avons mille batailles, mille projets, nous avançons avec énergie, avec vous, pour vous. On continuera en 2025. Merci à toutes et tous, y compris nos collaboratrices-teurs

Belles fêtes et une belle année 2025 pleine de surprises et de chaleur.

PUBLICITÉ

On saura le 12 décembre si la votation AVS 21 est annulée

Le jeudi 12 décembre, le Tribunal fédéral tiendra une délibération publique à Mon-Repos, afin de trancher le recours déposé par les Verts et les femmes socialistes pour faire annuler la votation AVS 21 de septembre 2022. Le peuple suisse avait alors accepté, à une très courte majorité (50,5 %), la réforme qui prévoit la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans.

Mais depuis, l'Office fédéral des assurances sociales a communiqué que les chiffres avancés durant la campagne sur l'avenir financier de l'AVS étaient trop pessimistes à l'horizon 2023 : de 4 milliards de francs dans un premier temps, et de 2,5 milliards après de nouveaux calculs. Ces prévisions pessimistes ont-elles eu une influence sur le résultat du vote ? Si la population avait eu les vrais chiffres, la majorité aurait-elle basculé vers le non ? Ce sont des questions, parmi d'autres, que les juges devront aborder. (D'après *Le Matin* du 8 novembre 2024)

Brochure sur le droit des patients

Ensemble, les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud ont réactualisé et complété la précédente brochure qui datait de 2016 pour la présenter aujourd'hui sous un nouveau visage. Elle est richement illustrée par Haydé et avec trois chapitres complémentaires, dont un intitulé « Bon à savoir », avec des réponses aux questions les plus fréquentes.

Les lois qui régissent les relations avec les professionnels de la santé et qui reconnaissent des droits au patient sont souvent peu connues. Si les patients ont des droits qu'il convient de mieux faire connaître, ils ont aussi des devoirs comme celui d'informer les professionnels de la santé qui les prennent en charge des éléments importants concernant leur santé. Une relation

transparente permet le développement d'un cadre thérapeutique de qualité, qui peut contribuer à rendre la maladie et les traitements plus supportables.

À la fin de la brochure, chaque canton présente les adresses des organismes qui délivrent des informations complémentaires ou des conseils, de même que les voies de médiation ou de recours à disposition.

Vous pouvez commander la brochure par téléphone au 021 316 42 00 ou par mail à info.santepublique@vd.ch

Rentes des veuves et des veufs

Selon la législation actuelle, les veuves ont droit à une rente à vie, même si elles n'ont pas d'enfant à charge, tandis que les veufs ne peuvent y prétendre que jusqu'à la majorité du cadet de leurs enfants. La Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) a constaté cette inégalité de traitement entre les sexes en 2022. Le conseil a proposé de modifier la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS).

Le texte prévoit entre autres d'octroyer une rente de parent survivant jusqu'aux 25 ans du plus jeune enfant, indépendamment de l'état civil des parents. Les rentes actuelles des veuves et veufs de 55 ans et plus seront maintenues, tout comme celles des bénéficiaires de prestations complémentaires de 50 ans et plus. Les personnes plus jeunes y auront encore droit pendant deux ans. Ce projet répond également au besoin de financement de l'AVS et au mandat d'assainissement des finances de la Confédération.

Toujours des révisions finissant par une situation péjorée financièrement pour les bénéficiaires !!!

L'évolution de la situation financière des institutions de prévoyance

Les projections réalisées par la Commission de haute surveillance de la prévoyance

professionnelle (CHS PP) révèlent que la situation financière des institutions de prévoyance en Suisse a continué d'évoluer positivement au troisième trimestre 2024. C'est ainsi qu'elles ont enregistré en moyenne, sur l'ensemble de l'année, une performance de + 8,5 %.

Fin septembre 2024, le taux de couverture moyen pondéré en fonction du capital des institutions de prévoyance s'élève à 118,5 %; il est nettement supérieur à celui de la fin 2023, qui s'élevait à 110,3 %.

13^e rente AVS

La Commission de la Sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États s'est saisie d'un dossier épineux. À savoir comment financer la 13^e rente AVS, que le peuple a acceptée le 3 mars. La Confédération annonce des dépenses supplémentaires d'environ 4,7 milliards par an en 2030. Différentes options sont évoquées :

- augmenter la TVA, la plus mauvaise solution pour les revenus modestes;
- puiser dans les réserves, on suspecte la droite de vouloir profiter de la prochaine révision de l'AVS pour augmenter encore l'âge de la retraite;
- augmenter les cotisations salariales de 0,8 point, réparti entre employeurs et employés. La solution privilégiée par la gauche, car solidaires, les hauts revenus, qui ne cessent d'augmenter, contribueront davantage au financement de la 13^e rente :
- créer un nouvel impôt sur les transactions des marchés financiers, ou un impôt national sur les successions, pourrait être envisagé à plus long terme.

À suivre. La solution décidée par le Parlement sera-t-elle la meilleure ?

Le Conseil fédéral propose en outre de réduire sa contribution à 19,5 % des dépenses de l'AVS, en raison des dépenses supplémentaires qu'engendrera la 13^e rente de vieillesse. La Confédération participerait encore aux

coûts de la 13^e rente de vieillesse à hauteur d'environ 450 millions de francs l'année de son introduction.

La 13^e rente devrait être versée une fois par an, en décembre, à tous les bénéficiaires d'une rente de vieillesse.

La 13^e rente de vieillesse ne doit pas conduire à une réduction ou à une suppression des prestations complémentaires (PC). C'est pourquoi elle doit être explicitement exclue des revenus déterminants dans le calcul des PC.

Une votation populaire doit être organisée sur le relèvement de la TVA. Pour que celui-ci puisse intervenir en janvier 2026, le Parlement doit avoir fini d'examiner le projet au plus tard en mars 2025, et la votation devra avoir lieu en septembre 2025.

PUBLICITÉ

Prévoyance professionnelle : adaptation des rentes au 1^{er} janvier 2025

Au 1^{er} janvier 2025, les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire seront adaptées à l'évolution des prix, certaines pour la première fois, d'autres de manière subséquente.

Financement de l'AVS fondé sur une taxe sur les transactions financières ?

Le Conseil fédéral souhaite répondre au postulat concernant le financement de l'AVS au moyen d'une taxe sur les transactions financières. Le rapport commandé indique que la Suisse perçoit déjà deux taxes sur les transactions financières, dont le produit est supérieur à celui des taxes existant dans les pays européens de référence. Il croit également à un manque d'efficacité des taxes proposées par rapport à d'autres impôts et leurs limites en termes de recettes supplémentaires potentielles. Le Conseil fédéral estime donc que ces taxes ne se prêtent pas à un financement stable de l'AVS. *Espérons que le Parlement se battra pour un meilleur traitement de cette question !*

Prévoyance professionnelle: le taux d'intérêt minimal reste à 1,25 %

L'an prochain, le taux d'intérêt minimal LPP sera maintenu à 1,25 %. En effet, le Conseil fédéral a décidé qu'il n'était pas nécessaire de procéder cette année à l'examen du taux. Ce taux détermine l'intérêt minimal auquel doivent être rémunérés les avoirs de vieillesse du régime obligatoire conformément à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

▪ Andrea Egli



Adapté aux personnes âgées Adapté aux personnes handicapées : il y a des différences

Nous devrions cesser de penser en termes de catégories, de classer les personnes en fonction de leur handicap, de leur santé, de leur âge ou de leur jeunesse

Les handicaps peuvent nous empêcher d'effectuer des tâches quotidiennes, d'entretenir des contacts sociaux, de nous déplacer de manière autonome ou nous rendre la tâche plus difficile. De nombreuses personnes âgées partagent ces restrictions avec les personnes handicapées.

En tant que personnes vieillissantes, nous sommes donc reconnaissants à tous les acteurs qui ont contribué à surmonter des circonstances et des situations discriminatoires pour les personnes handicapées, quel que soit leur âge.

La loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand), entrée en vigueur en 2004 et visant à éliminer les inégalités à l'encontre des personnes handicapées, s'applique également à la plupart des restrictions liées à l'âge.

L'assimilation de la vieillesse au handicap est trop simpliste et empêche de percevoir les différences.

La fragilité liée à l'âge ne doit en aucun cas être assimilée à un handicap. De nombreuses personnes âgées restent indépendantes malgré une fragilité accrue !

Les directives adaptées aux personnes handicapées ne couvrent de loin pas tous les aspects et besoins importants liés à l'âge. Il est important de clarifier les éventuelles restrictions spécifiques à l'âge et de vérifier dans quelle mesure ces restrictions sont déjà couvertes par des mesures adaptées aux personnes

handicapées ou s'il existe des différences qui rendent utiles des mesures ciblées.

La mise en œuvre des directives et normes existantes en matière d'accessibilité aux personnes handicapées, qui revêtent également une grande importance pour les personnes âgées, n'est souvent pas suffisamment appliquée, par exemple dans le domaine de la construction de logements ou des transports publics.

Les moyens auxiliaires permettent souvent de gérer le quotidien de manière aussi autonome et indépendante que possible, mais ils ne sont cofinancés que de manière réduite après l'âge de l'AVS, comme par exemple les appareils auditifs.

Tout mettre en œuvre pour renforcer le potentiel, la capacité de performance et les capacités fonctionnelles des personnes âgées est un plus pour l'ensemble de la société!

Nous devrions nous éloigner de la pensée compartimentée, de la classification des personnes en handicapées, bien portantes, âgées, jeunes et autres, car les aspects (les normes) qui sont positifs pour les personnes handicapées et les personnes âgées fragiles, comme les logements sans seuil ou les bonnes conditions d'éclairage dans l'espace public, ne présentent que des avantages pour tous.

Tiré d'un article de Jolanda Schütz, du Groupe de travail « Habitat et mobilité » de la FARES, publié dans la Newsletter FARES 9-2024.

Santé pour les retraité·e·s

Notre corps est composé de 55 à 60 % d'eau. L'apport en eau se fait principalement par les boissons, et dans une moindre mesure par les aliments qui contiennent entre 15 % (graisses) et 75 à 95 % (fruits, légumes, salades) d'eau. L'élimination se fait principalement par les reins (1,5 à 2 litres), ainsi que par la peau et la respiration (0,5 à 1 litre – sans transpiration visible!). L'urine permet d'éliminer les déchets et la transpiration régule la température – deux fonctions vitales!

Pour maintenir nos fonctions corporelles, nous devons boire au moins 1,5 litre par jour. Cela ne suffit pas si nous transpirons davantage – à cause de la fièvre, d'efforts physiques, de températures extérieures élevées ou d'anxiété – ou si nous perdons de l'eau en raison de maladies intestinales (diarrhée). Dans ce cas, il est nécessaire de boire deux à trois fois plus, notre corps le supporte sans problème.

Les personnes qui ne boivent pas suffisamment souffrent souvent de constipation, sont plus sujettes aux infections de la vessie ou des reins, souffrent plus souvent de confusion mentale, et peuvent s'évanouir lors des journées chaudes en raison d'un coup de chaleur, entre autres. Sans air, on survit quelques minutes, sans eau quelques jours, et sans nourriture quelques semaines.

La solution la plus économique et sans effets secondaires est l'eau du robinet. Les tisanes, l'eau minérale (qui ne provoque pas de ballonnements!) et les boissons gazeuses sont également très bonnes, mais uniquement les produits sans sucre, car sinon nous prenons du poids. En petites quantités, les jus de fruits, le lait et les sirops avec du sucre sont acceptables. L'alcool, le café, le thé noir et le thé vert ne comptent pas dans l'apport hydrique, car ils absorbent l'eau: après 3 dl de bière, nous urinons 4 dl.

Enfin, un conseil pour ceux qui n'ont pas bu suffisamment toute leur vie: il faut préparer à l'avance le 1,5 litre quotidien! Le soir avant de se coucher, on remplit trois bouteilles PET de 0,5 litre avec la quantité de liquide que l'on doit boire le lendemain. Les premiers 5 dl doivent être bus avant le déjeuner, sinon pas de repas, le deuxième demi-litre avant le repas et le troisième avant de se coucher. Cela doit être fait pendant au moins 3 mois pour réveiller le centre de la soif de son sommeil profond.

Article de David Winizki, médecin généraliste, tiré de la Newsletter de la FARES 9-2024 et adapté par Andrea Eggli.

CHARLOTTE ET GASTON

Le Père Noël

Il est un lieu que l'on fréquente de plus en plus souvent avec l'âge : la pharmacie.

On commence par s'y rendre à cause d'une maladie passagère, et, en général, ce n'est pas agréable du tout, parce que, justement, on est malade. Puis viennent les bobos de vieux plus ou moins chroniques. L'accueil qui vous est alors fait est celui d'un habitué. Ce n'est pas encore comme au café où l'on vous sert d'office votre petit express croissant du matin – avec jus d'orange et journal s'il vous plaît ! Mais on vous reconnaît, et si l'on vous pose rituellement la question : « – Est-ce que vous connaissez ce médicament ? » on sait d'avance que vous répondrez oui.

Donc, avec les années, une certaine monotonie peut s'établir dans ces lieux en général feutrés où l'on parle bas et où il est indiscret de tendre l'oreille. Ce qui, avec mon indécrottable habitude de chercher la conversation m'a valu quelques regards noirs bien ajustés ! On ne parle pas comme ça à brûle-pourpoint des maladies des autres, surtout si on ne connaît pas ses interlocuteurs...

Ce jour-là, nous faisons la queue silencieusement quand une voix aiguë et bien sonore se mit à remplir tout l'espace. C'était un petit enfant qui rentrait visiblement de son dernier jour d'école avant les fêtes de fin d'année. Avait-il seulement cinq ans ?

– Tu sais, maman, on a fait la fête de Noël à l'école aujourd'hui. Il y avait tout plein de petits cadeaux. On a mangé des mandarines, elles étaient très bonnes ! On était très heureux que le Père Noël il était venu dans notre classe. Même si des grands se sont moqués de nous à la récréation. Ils disaient que ce n'était pas vrai. À côté de moi, deux personnes chuchotent :

– C'est injuste de lui avoir fait croire des sornettes. Ça lui fera mal quand il comprendra !
– La vaccination contre la crédulité n'est pas indolore...

Sa mère a relancé : « – Ah oui ? Tu verras bien plus tard. Et le joli petit panier que tu tiens à la main ? »

– Ça, c'est moi qui l'ai fait ! J'ai poinçonné pour le découper.

– Ici c'est coupé aux ciseaux. C'est aussi toi ?

– La maîtresse, elle nous a un peu aidés. Hier on n'avait pas fini.

– Et c'est elle qui a dû terminer tous vos bricolages. Elle a probablement travaillé très tard.

– Dis Maman. Tu crois qu'elle a vu le Père Noël ? Elle n'a pas voulu nous dire.

Tout le monde écoutait cette conversation, plus personne ne bougeait. Les nouveaux venus ne comprenaient pas très bien pourquoi la file n'avancait pas, puis, après un petit moment, le sourire leur venait aussi aux lèvres. Certains yeux brillaient.

– Et qu'est-ce que tu as reçu dans ton panier fait maison ? « – Une mandarine, huit cacahuètes, un petit pain d'épices et puis cinq... non quatre chocolats », a répondu l'enfant en essayant de croquer le cinquième avec ses petites dents.

Quelques éclats de rire se firent entendre mais l'enfant ne réagit pas. Il ne se rendait pas du tout compte de notre présence.

Sa mère reprit : « — Est-ce que tu penses qu'il va venir aussi chez nous le Père Noël ? »

Très sérieusement l'enfant s'est mis à réfléchir. Il ne répondait pas, il doutait. Puis, peu à peu son regard et son assurance se renforcèrent, mais pas entièrement : « – Peut-être que oui. Mais... il ne vient pas dans toutes les maisons ? »

– Tu verras bien demain s'il sera venu.

– Ou... si c'est seulement vous qui...

Nous étions sous le charme.

– Il est bien brave ce petiot.

– Quelle belle voix, si fraîche !

– On voit qu'il est bien élevé.

Quand ils furent servis, ils sortirent, l'enfant faisant toujours ses commentaires à haute

voix. La vie habituelle de la pharmacie reprit son cours mais quelque chose avait changé dans nos regards. Nous nous disions bonjour. Je n'étais plus le seul personnage stupide à engager la conversation.

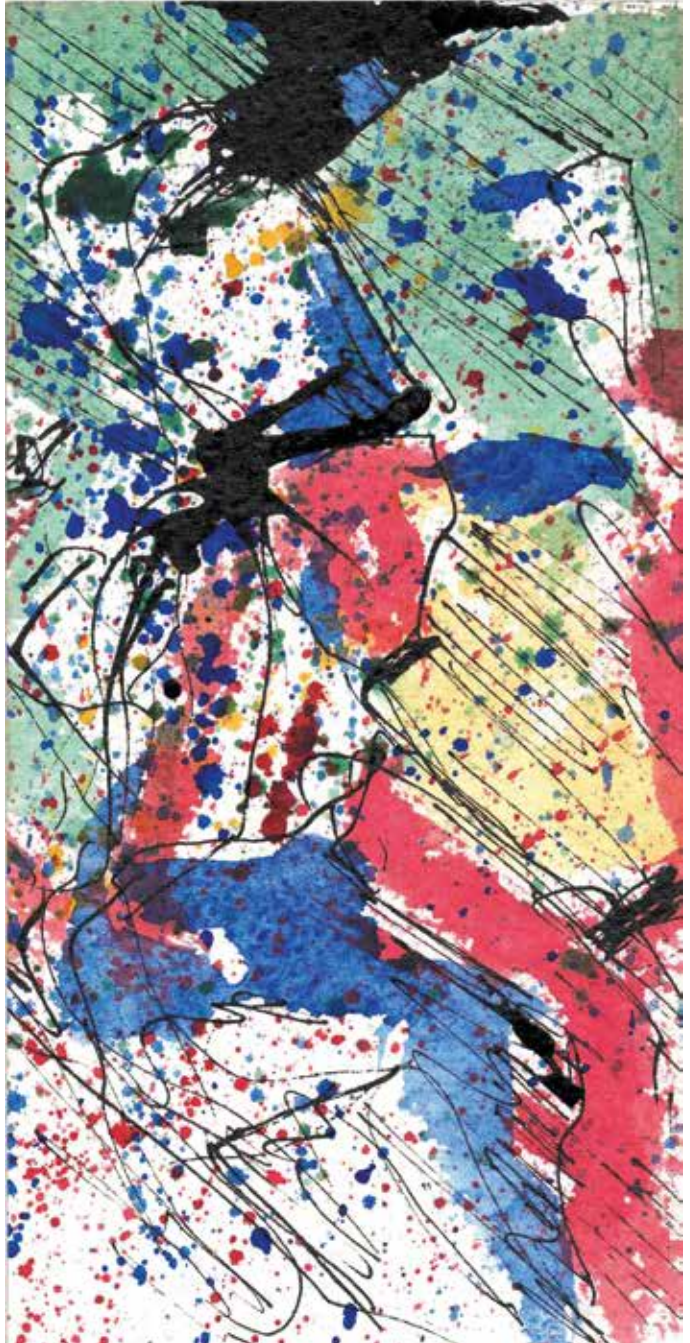
Pendant que je lui racontais cette charmante aventure de confiance, Charlotte regardait sa tasse fumante et remuait son contenu avec mélancolie.

– Charlotte. Dis-moi. Tu ne crois pas au Père Noël tout de même?

– Non bien sûr. Je n'ai pas été élevée comme ça. Mais parfois l'innocence de l'enfance me

manque. J'aimerais juste la retrouver encore une fois, une toute petite fois.

■ Signé Gaston



Massimo Colombo

Sans titre

Aquarelle et encre de chine,
9x18cm, 1994

COUP DE PROJECTEUR

À Évian, deux peintres chantent la nature et le bonheur

Bon, le mois de décembre n'est pas la meilleure période pour faire une excursion à Évian. Pourtant son marché hebdomadaire du vendredi et ses décorations de Noël valent le déplacement. Et ne manquez surtout pas l'exposition du Palais Lumière!

Henri Martin (1860-1943) et Henri Le Sidaner (1862-1939) étaient de grands amis aux conceptions artistiques très proches, si bien que parfois on a de la peine à distinguer les tableaux de l'un et de l'autre, même si chacune des deux œuvres a ses spécificités. Ils ont connu tous deux un grand succès. Puis, après la Seconde Guerre mondiale, ils furent quelque peu oubliés. En effet, leur peinture, résolument figurative, n'a jamais adhéré à la « modernité » et à l'abstraction. Pour simplifier, disons qu'ils se rattachent au post-impressionnisme, avec aussi une forte influence du pointillisme, mais de manière plus libre que chez Seurat.

Que nous présentent les beaux espaces Art Nouveau du Palais Lumière? D'abord un certain nombre de portraits et autoportraits,

dont celui d'Henri Martin dans un jardin fleuri et sur un fond d'arbres. Leur amour de la nature ne se démentira jamais. Parfois empreint d'une spiritualité qui fait penser à Jean-François Millet. Passons sur leur période symboliste, qui se rapproche de certains tableaux de Hodler. En cela, les deux artistes sont dans le goût de leur époque, qui paraît aujourd'hui un peu vieilli.

Le meilleur de leur œuvre est incontestablement dans leurs représentations de la nature. Ils excellent dans leurs tableaux de jardins, de rivières où le soleil pose des couleurs nuancées. Ils aiment les demi-teintes. Mais parfois leur palette se fait plus vive, comme dans *Collioure* d'Henri Martin. Ce village de la Méditerranée était particulièrement prisé par les peintres, notamment ceux du Nord de la France, qui y découvrirent l'intensité des couleurs, à l'instar d'Henri Matisse. Ce fut le cas d'Henri Le Sidaner, qui a grandi sur les bords de la Manche. On appréciera aussi ces tableaux d'Henri Martin montrant le travail de

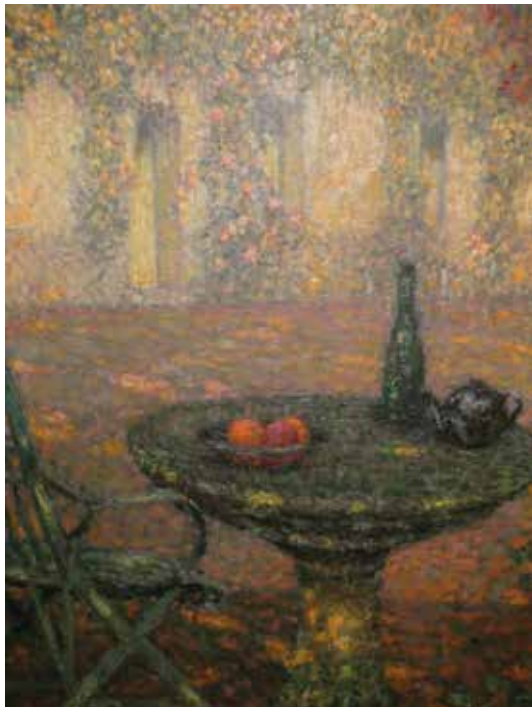


Henri Martin Vers 1912
Portrait de l'artiste

Henri Martin (1860-1943)
La rade de Collioure



gens simples comme *Les Paveurs* ou *Les Regains*. Et surtout on aimera beaucoup les scènes intimistes de *Le Sidaner*, peintes à Gerberoy, à la limite de la Picardie et de la Normandie. On y voit des tables mises, avec nappe, bouteilles, plats de fruits, sans présence humaine, dans une légère ombre, alors que le soleil luit au lointain sur le village. L'artiste avait



à Gerberoy un jardin magnifiquement fleuri et arboré, comme Monet à Giverny.

En bref, voici une exposition teintée d'une certaine nostalgie - car la vie moderne et trépidante en est quasi absente - qui pourtant met le cœur des visiteurs en fête. Rien de violent dans leur peinture, mais des paysages aux teintes adoucies, des scènes d'une vie privée qui fut probablement heureuse. On en ressort apaisé, loin des tribulations et des horreurs du monde. En provoquant cet état de grâce chez celles et ceux qui viennent s'imprégner des tableaux de cette belle exposition, les deux artistes se révèlent être de vrais magiciens !

■ Pierre Jeanneret

**« HENRI MARTIN - HENRI LE SIDANER,
DEUX TALENTS FRATERNELS ».**
PALAIS LUMIÈRE, ÉVIAN-LES-BAINS,
JUSQU'AU 5 JANVIER 2025.

Henri Le Sidaner (1862-1939)
Nature morte sur table au soleil à Gerberoy

La mer, ses dangers, ses attraits, notre relation avec elle

Rappelons d'abord que le titre de l'exposition du MCBA s'inspire du cri « Thalassa! Thalassa! », poussé en 400 av. J.-C. par une troupe de mercenaires grecs lorsqu'elle aperçut la mer Noire, après une longue errance en Asie mineure. Ce qui signifiait la possibilité de retrouver sa patrie.

Malgré son appellation très (trop?) ambitieuse, la présentation se cantonne à l'art occidental. Tant pis pour les artistes japonais, comme Hokusai et sa *Grande Vague de Kawanaga!* Et surtout, elle se borne à la période allant du XIX^e siècle à nos jours. Les fresques crétoises, les mosaïques romaines, de même que les innombrables toiles hollandaises consacrées aux batailles navales du XVII^e siècle, en sont donc absentes. Mais admettons ces choix initiaux, même un peu réducteurs.

La première salle nous rappelle que la mer, avant d'attirer tardivement les foules sur les plages, a longtemps été considérée comme hostile. En témoigne la belle série de tableaux de Louis Ducros montrant la forteresse de Malte en 1800-1801, surplombant des vagues tumultueuses. Cette œuvre inaugure la période romantique, avec son goût du sublime. Quant au Classicisme, il recourt volontiers à la mythologie grecque. Cette passion pour une Antiquité fantasmée a produit des toiles de style académique et un peu froid. On observe un net changement dans la deuxième partie du XIX^e siècle, avec les Impressionnistes... hélas bien absents de l'exposition. Puis ce sont les débuts du tourisme balnéaire, stimulé

par l'essor des chemins de fer. Ce tourisme est d'abord réservé à la noblesse et à la haute bourgeoisie. Comme on le voit dans la toile de René-Xavier Prinet *La Plage de Cabourg* (1910), où l'on croit retrouver, en robe élégante et en costume pour les messieurs, des personnages de Marcel Proust, qui a lui-même beaucoup fréquenté cette station de Normandie. Notons que l'on tournait alors le dos à la mer, on ne se plongeait pas dans ses eaux réputées dangereuses. Il faudra encore bien du temps, notamment avec la vogue de l'hygiénisme et les congés payés du Front populaire, pour que l'on s'y baigne, et bientôt en masse.

L'humanité a été longtemps apeurée par les profondeurs marines, que l'on ne connaissait pas et que l'on croyait remplies de monstres et de sirènes. Mais Jules Verne passionne le public avec son roman *Vingt mille lieues sous les mers* (1869-1870). L'exposition en montre de belles illustrations. On invente aussi le scaphandre, et les animaux sous-marins (étoiles de mer, poulpes, coquillages, etc.) commencent à fasciner. Le MCBA en présente, conjointement aux objets artistiques, de nombreux spécimens issus du Musée cantonal de géologie. Un dialogue donc entre les arts et les sciences. Une partie, brève mais originale de l'exposition, est consacrée à l'influence des thèmes marins sur l'Art nouveau, qu'il s'agisse de tissus décoratifs ou de vases en verre de Lalique. On poursuit avec le Symbolisme, suivi par quelques œuvres surréalistes.

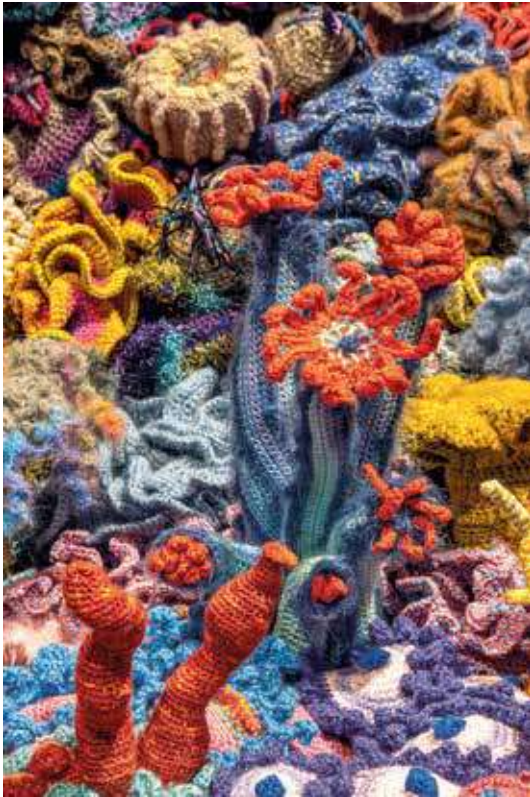
Le deuxième étage est dévolu aux œuvres contemporaines, avec un accent mis sur les drames endeuillant la Méditerranée :



Alphonse Osbert (1857 – 1939). *Soir antique*, 1908

Huile sur toile, 150,5 x 135,5 cm
Paris, Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris
CCO Paris Musées / Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

il s'agit bien sûr des trop nombreuses noyades de migrants. On ne peut donc plus seulement considérer les plages et la mer et comme un espace de loisir et de sport, mais aussi comme le lieu d'une terrible tragédie humaine. Dans ce deuxième espace, on portera une attention particulière au grand triptyque *Cartographie des merveilles* (2020), réalisé par François Burland avec l'aide de jeunes migrants: elle illustre leurs attentes sur l'Europe, leurs rêves, leurs illusions, souvent leur déception. C'est un poignant témoignage sur une tragique réalité de notre temps.



**Margaret Wertheim (*1958) et
Christine Wertheim (*1958)**
Baden-Baden Satellite Reef, 2021-2022.

Fait partie du projet Crochet Coral Reef [Récif corallien au crochet] de Margaret Wertheim et Christine Wertheim et The Institute for Figuring. Technique mixte. Laine, diverses fibres naturelles et synthétiques, plastique, sur socles en bois. Baden-Baden, Museum Frieder Burda © Margaret Wertheim et Christine Wertheim. Photo: Nikolay Kazakov



Vues de l'exposition **Thalassa! Thalassa!** **L'imaginaire de la mer**

Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne. Photo: MCBA/
Jonas Hänggi

Enfin une dernière salle, qui vaut à elle seule la visite, réconciliera tous les avis. Une immense installation intitulée *Profondeurs* présente le travail collectif de 4000 femmes du monde entier. Elle nous montre de véritables forêts de coraux multicolores. C'est une prouesse technique débordant d'imagination!

Au terme de cette exposition surtout historique et réflexive, notre légère frustration provient des lacunes évoquées plus haut, et du fait que l'aspect enchanteur des infinis horizons marins, de leurs luminosités, des bonheurs qu'ils procurent, apparaisse peu. Comme le chantait le regretté Michel Bühler: « Rasez les Alpes pour qu'on voie la mer! »

■ Pierre Jeanneret

**« THALASSA! THALASSA!
L'IMAGINAIRE DE LA MER »,**
MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS,
PLATEFORME 10, LAUSANNE,
JUSQU'AU 12 JANVIER 2025.

Un hymne cinématographique aux « bacounis » du Léman

Grâce à une séance de projection organisée par la section lausannoise de l'AVIVO, nous avons pu découvrir un film méconnu, *La Vocation d'André Carel*, qui porte aussi un autre titre, *La Puissance du travail*. Il a été tourné par le réalisateur franco-suisse Jean Choux (1887-1946). C'est un film muet en noir blanc, avec donc des intertitres, et qui était accompagné dans les salles par un orchestre ponctuant les scènes amoureuses, tragiques ou lyriques. Voici un bref résumé de l'histoire qu'il raconte. André Carel, fils à papa assez hautain et méprisant d'un écrivain célèbre, est envoyé en Suisse pour se refaire une santé, avec son précepteur Gaston Lebeau. Au cours d'une excursion en bateau sur le Haut-Lac, il débarque à Meillerie. Là, il est fasciné par le travail des « bacounis », ouvriers dans les carrières de pierre et marins sur le Léman. Il tombe amoureux de Reine, la fille d'un modeste patron d'une barque à voiles. Il va se lancer dans le travail, y trouver sa Vocation et sa personnalité va complètement changer. Tout cela - avec des épisodes dramatiques que le spectateur découvrira - finit par un mariage... L'opus n'échappe donc pas aux poncifs du film d'amour. En revanche, les rapports sociaux de l'époque, entre la grande bourgeoisie et les employés des hôtels ou les ouvriers, sont bien

dégagés. Quant à la fin du film, elle rend un véritable hommage au travail manuel, comme l'indique d'ailleurs son second titre.

Mais son grand intérêt est ailleurs. D'abord, il signifie la première apparition notable de Michel Simon, dans le rôle du précepteur quelque peu alcoolique. Avec sa « gueule » de travers inimitable, il annonce le grand acteur célèbre qu'il deviendra, par exemple, dans *Boudu sauvé des eaux* de Jean Renoir. Blanche Montel incarne Reine, une jeune fille typique des années vingt, au visage à la Greta Garbo, en plus modeste et naïf.

Mais surtout, *La Vocation d'André Carel* est le SEUL film de fiction qui montre le travail des ouvriers des carrières de Meillerie, leurs gestes, leurs techniques pour découper et transporter les blocs de pierre, leurs repas, où on « carbure » beaucoup au gros rouge, en bref leur vie dure mais fraternelle. Ils naviguent aussi sur le Léman, sur les barques à voiles latines qu'ils ont préalablement chargées. Celles-ci servaient à acheminer toutes sortes de marchandises, dans le cas présent les pierres, qui ont servi par exemple à la construction du quai d'Ouchy et du Grand-Pont à Lausanne.

Et ce film, avec ses paysages tournés notamment à Montreux, à Meillerie et à Évian, constitue à la fois un hymne au Léman et un véritable document ethnographique. À cette époque, de nombreuses barques du même type naviguaient sur le lac. Presque toutes ont disparu. En subsistent le brick *La Vaudoise*, construit en 1931, qui transportait 45 tonnes de pierres et *La Neptune* (Genève). Dans le film, c'est *La Lorraine*, construit en 1904, grande barque latine de 29 mètres de long, qui pouvait en transporter 120 tonnes.

Quant aux bateaux à vapeur de la CGN, ils fonctionnaient encore au charbon. Je me rappelle avoir





Barque du Léman
(carte postale vers 1900)

rapide de séquences alternées qui donnent au film son rythme, le flou, le fondu, etc. Quant au jeu des acteurs et actrices, il n'est pas trop surjoué à la manière de Rudolph Valentino (la main sur le cœur pour exprimer l'amour...) Enfin, il faut noter le remarquable travail de restauration et de numérisation effectué en 2002, conjointement par les cinémathèques suisse et française, sur la base d'éléments épars. Alors, bien sûr, les bobines trahissent leurs cent ans : certaines parties sont un peu trop brunes ou griffées. Mais, répétons-le, c'est un remarquable témoignage sur le lac Léman des années vingt qui a été sauvé. On peut s'en procurer le DVD en prêt à la Bibliothèque cantonale et universitaire (Rumine) ou l'acheter à la Cinémathèque à Lausanne. Il pourrait faire l'objet d'une projection dans une autre section de l'AVIVO.

■ Pierre Jeanneret

encore vu comme enfant les matelots chargeant à la pelle leurs chaudières...

Pour l'anecdote, l'expression « Il n'y a pas le feu au lac » vient des bacounis. Car on travaillait aux carrières de jour et on naviguait de nuit. Et comme on attendait longtemps avant d'embarquer, c'est une allusion au coucher du soleil rougeoyant. Sur le plan cinématographique, ce film est assez moderne. Le réalisateur a utilisé de nombreuses techniques, tel le montage

Le DVD est disponible en prêt à la Bibliothèque cantonale et universitaire au Palais de Rumine ou en vente à la Cinémathèque à Lausanne.

Débarquement de pierres de Meillerie aux Eaux-Vives en 1908



COUP DE GUEULE

Quelle baffes pour les initiants de la LPP avec 67,1 % de non et la totalité des cantons opposée!!! À force de vouloir toujours tirer la couverture à soi, de proposer des baisses de prestation aux futurs retraités et de ne pas tenir compte d'un accord entre syndicat et patronat, ils en ont pris plein la figure. Comme m'a dit un de mes amis, ça suffit de se f..... de notre g..... !!!

LAMAL

Mais, d'autres projets, comme celui de la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMAL) proposant le financement uniforme des prestations (ambulatoires, hospitalières ou dispensées en EMS) auront lieu en novembre de cette année, malheureusement avant la parution de cet article. À nouveau, si ce projet peut paraître attrayant, on parle de 440 millions d'économie, rien ne nous prouve que nos primes d'assurance-maladie ne vont plus augmenter, voire diminuer (on peut rêver). De plus, sachez que le financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières (EFAS) donnera encore plus de pouvoir aux caisses maladies qui encaisseraient en plus de nos primes, les « milliards » de francs prélevés sur nos impôts. Enfin, le système serait plus orienté vers le profit que la qualité des soins et les conditions de travail du personnel soignant. Un combat acharné a eu lieu avec d'un côté la faïtière des assurances maladie, les représentants des pharmas, ainsi que les patrons suisses et de l'autre les Syndicats des services publics et l'Union syndicale suisse. Espérons que le peuple suisse n'aura pas été tenté par les sirènes du parlement qui représentent les assurances maladie. Comme disait un de mes amis, ça suffit de se f..... de notre g..... !!!

Référendums de l'ASLOCA

Autre sujet brûlant, les référendums sur le droit du bail. Les milieux immobiliers ont réussi à faire passer au parlement deux réformes du droit du bail (sous-location/besoin propre) permettant

de chasser les locataires pour relouer plus cher. Cela aurait pour conséquence, en facilitant les résiliations des baux, une explosion des loyers, comme si leur expansion n'avait pas déjà eu lieu ces 18 dernières années, au lieu de l'abaissement prévu légalement en raison des taux d'intérêt historiquement bas. L'ASLOCA s'oppose donc cette fois-ci au lobby immobilier. Espérons qu'une fois de plus cette année, l'appel à la raison aura été entendu par le peuple suisse pour ces deux objets de votation en s'opposant fermement à leur mise en pratique. Comme disait un de mes amis, ça suffit de se f..... de notre g..... !!!

Écologie

Biodiversité: 63 % de non, il y a encore beaucoup de boulot pour convaincre nos concitoyens du bienfondé des théories écologistes!!! Mais pourquoi une telle opposition? Car, il n'y a plus de doute sur les phénomènes de dégradation de la biodiversité. Même les opposants à l'initiative, soit à peu près toutes les grandes faïtières économiques, considèrent qu'il faut prendre des mesures pour protéger les espèces et les milieux naturels menacés. À partir de là, quelles mesures pratiques sont souhaitables pour protéger la biodiversité en Suisse?

En fait, il y a essentiellement opposition entre les objectifs économiques et les limites écologiques.

La votation de novembre qui s'est prononcée sur l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 concernant l'aménagement 2023 des routes nationales (la plus grande extension autoroutière depuis de nombreuses années) est l'exemple type où s'affronteront les partisans de l'écologie et ceux de l'économie.

Pour les uns, ces 5 milliards seraient mieux placés dans les transports publics et les pistes cyclables, estimant que chaque autoroute agrandie provoquera un flux supplémentaire de véhicules polluants.

Pour les autres, dans une Suisse à 9 millions d'habitants, les autoroutes sont déjà surchargées et de nombreux bouchons empêchent une

circulation fluide et moins polluante. Qu'en sera-t-il avec une Suisse de 10 millions d'habitants?

Ces deux arguments, parmi beaucoup d'autres, ont leur bien-fondé. Ne faudrait-il pas alors se mobiliser pour exiger la fabrication de véhicules non polluants, au lieu de s'entre-déchirer? Je ne parle pas des voitures électriques pour lesquelles il est prouvé depuis longtemps qu'elles sont plus polluantes que les automobiles à combustion, si l'on considère l'ensemble de leur durée de vie, de leur création à leur élimination. Nos moyens techniques actuels, l'utilisation des ordinateurs, voire de l'IA devrait permettre de relever ce défi.

Car, ne l'oublions pas, nous ne pourrions pas retourner à l'Antiquité en utilisant des moyens de transport de l'époque. Nous sommes beaucoup plus nombreux. De plus, l'approvisionnement en nourriture, habits, meubles... passe par les moyens de transport. Nous ne pouvons pas nous en passer.

Et l'utilisation des transports publics n'est pas suffisante pour répondre à la demande.

Bref, au moment de l'élaboration de ce texte, je n'avais pas encore pris ma décision quant à ce vote-ci de novembre, mais me pose beaucoup de questions. Et vous, qu'avez-vous voté?

■ Christian Rapin

PUBLICITÉ

Vents contraires

Sous le titre « Vents contraires », le professeur Hadrien Buclin vient de publier une étude très fouillée sur les luttes du Parti Socialiste Suisse de 1973 à 1995. Différemment de ceux qui se sont intéressés à ce sujet, Buclin se réfère aux procès-verbaux du comité central et à toute une littérature journalistique. Il montre les interférences avec le monde syndical dont les responsables sont souvent actifs dans ce parti. Il met en évidence les difficultés dues au triomphe du néolibéralisme, aux crises économiques successives, aux exigences des militants issus du grand brassage de 1968, à l'arrogance des milieux financiers. Il ressort que ce parti est fondamentalement démocratique, qu'après Schmid et avant Levrat, les deux présidents Hubacher et Bodenmann ont tiré ce parti vers la gauche, mais sont restés très attachés à la participation de leurs membres aux exécutifs fédéraux, cantonaux et locaux. Il rappelle à ce sujet le grand débat du 12 février 1984, où le congrès du PSS a discuté pendant 11 heures pour savoir s'il allait continuer à envoyer ses membres siéger au Conseil fédéral. En effet, peu avant, les chambres avaient élu à ce poste l'un de ses représentants les plus consensuels, Otto Stich, contre la candidate

socialiste désignée par le groupe du PS, Liliane Uchtenhagen. Cela avait créé un climat de révolte à la base du parti et nombreux étaient les socialistes qui demandaient une cure d'opposition. Revenir plus forts, voire majoritaires, après quelques années de combats hors de cette institution était leur ambition. De toute façon, ses représentants du PSS étaient obligés de soutenir les positions du collège, souvent contre les positions de leur propre parti.

La cohabitation de ces deux ailes dans ce PSS est un exercice d'équilibre constant jusqu'à la fin du 20^e siècle. J'encourage tous ceux qui sont impliqués à un titre ou à un autre dans la défense des travailleurs et des travailleuses, des personnes âgées, des locataires ou de la simple justice sociale à lire ce livre passionnant, édité aux Éditions Livreo Alphil. Ce sera pour eux une manière d'approcher les difficultés de ceux qui les défendent et visent, même par de petits pas, à améliorer leur quotidien.

■ Pierre Aguet

PUBLICITÉ

Thomas Piketty à Lausanne

Le directeur d'étude à l'École des Hautes études en sciences sociales de Paris, Thomas Piketty, était invité par le prix Nobel Jacques Dubochet à s'exprimer à l'UNIL le 3 octobre. La presse n'en a pas parlé et pourtant ses livres de 1000 pages sont vendus à 2,5 millions d'exemplaires et traduits en 40 langues. Une référence mondiale qui souligne des choses qui me tiennent particulièrement à cœur.

- 1) Détenir un patrimoine apporte plus à son détenteur qu'une petite ou grande fortune. Il lui permet une importante liberté que n'a pas celui qui doit accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire.
- 2) Il est préférable de prélever un impôt sur la fortune plutôt que d'attendre le passage d'un patrimoine à la génération suivante pour prélever un impôt sur les successions.
- 3) Cependant, pour les importantes fortunes qui dépassent les dizaines de millions, il convient de faire de très hauts prélèvements. Elles ne sont pas attachées qu'à une seule entreprise. Cela peut freiner ce phénomène observé depuis les années nonante où les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus nombreux.
- 4) La presse devrait être prise en charge par les états démocratiques pour assurer la diversité des points de vue. En mains des seuls milliardaires, elle flétrit et perd son rôle indispensable en démocratie, laquelle doit déjà se protéger des fausses nouvelles.
- 5) Il faut copier les pays scandinaves et l'Allemagne. Ils obligent les grandes entreprises à faire participer aux travaux de leurs conseils d'administration une moitié des membres élus par le personnel. Ainsi, les bénéfices produits ne sont pas distribués qu'aux seuls actionnaires.
- 6) Il faut absolument revenir à ce qui se faisait dans toutes nos démocraties de 1945 à 1982, soit prévoir des prélèvements sur les importants revenus annuels avec une progression qui va jusqu'à 82 %. C'est ce qui a permis les Trente Glorieuses. Les États

pouvaient assumer leurs responsabilités sans que les Rockefeller ou les Blocher ne puissent développer leurs formidables fortunes.

Thomas Piketty a évoqué son dernier livre: « Une brève histoire des inégalités » qui résume les trois gros livres précédents. Il affirme, avec de nombreux graphiques, que l'Europe est devenue plus égalitaire au cours du vingtième siècle mais que les choses se sont péjorées depuis les années 80. Reagan a diminué de moitié les prélèvements fiscaux pour relancer l'économie américaine et c'est exactement le contraire qui s'est produit. Aujourd'hui 10 % des plus riches détiennent 60 % du patrimoine et les 50 % des plus pauvres seulement 5 %. Les 40 % intermédiaires représentent la classe moyenne qui s'effrite. Il souligne aussi la grande responsabilité des plus riches dans la crise climatique.

■ Pierre Aguet

PUBLICITÉ

Une discrimination ordinaire ?

Ce printemps, la collection *Savoir suisse* a publié un très intéressant ouvrage intitulé « Vieillir en Suisse – Du privé au politique ». Parmi les nombreux sujets traités sous l'angle des personnes âgées avec d'innombrables références récentes et des statistiques actuelles (santé, bénévolat, numérique...), un chapitre est consacré à l'âgisme, c'est-à-dire les préjugés, les stéréotypes, et bien souvent la discrimination dont sont victimes les personnes âgées. Le sujet mérite donc de s'y attarder, sans résumer ce chapitre, ni s'y cantonner.



Moins connu – et reconnu – que le sexisme, le racisme ou la discrimination de genre, l'âgisme n'en est pas moins une discrimination sociale des personnes à cause de leur âge, qui peut nuire à la santé psychique et physique de ces dernières, à leur intégration dans la société. Il peut certes concerner la jeunesse parfois, mais bien plus souvent la vieillesse. Cette discrimination, qui ne touche évidemment pas tout le monde, peut ainsi s'étendre à des formes de ségrégation, voire d'isolement des personnes, mais aussi de stigmatisation par une généralisation trop grande, pouvant provoquer des avis très réducteurs comme « les babyboomers sont riches » ou « ils coûtent cher dans le système de santé ».

À ce titre le traitement des personnes âgées durant la pandémie COVID-19, pour limiter la propagation du virus, a été symptomatique (« ce sont des personnes « à risque », pour elles et pour les autres, et il faut éviter leur contact ») et est aujourd'hui regardé comme « trop restrictif » dans bien des cas.



Certes le système social de notre pays tient compte des personnes âgées (les trois piliers de la retraite, les EMS, les réseaux de soins à domicile...).

Mais les différences apportées par les parcours de vie de chacune et chacun sont souvent égalisées, homogénéisées dans une vision pratique à gérer, mais qui ne tient pas vraiment compte des cas particuliers, y compris dans les lois et les normes sociales. La distinction est bien souvent basée sur l'âge d'accès à l'AVS, considéré plutôt comme un âge de sortie du monde du travail. À croire que puisque les personnes âgées ne travaillent plus, elles doivent être mises en marge de la société.

Mais l'âgisme touche aussi les demandeurs d'emploi âgés (dès 50 ans, voire avant dans certaines branches) qui sont considérés comme *trop vieux* pour intégrer une nouvelle structure et *trop chers* en assurances sociales. Les préretraites se généralisent et les travailleurs engagés au-delà de l'âge de l'AVS ne sont plus des exceptions (sous certaines conditions tout de même). Cet âge de l'AVS n'est donc pas, ou plus forcément, un couperet pour les personnes concernées, un seuil entre les actifs et les seniors.

Les stéréotypes négatifs étant bien plus fréquents que les positifs, ils peuvent entraîner une érosion de la solidarité entre les générations, de manière consciente ou non. Dans le domaine de la santé par exemple, la banalisation de certains soins par le personnel peut être blessante.

De même l'allongement de l'espérance de vie est vu parfois comme une cause de dépenses.

Cela conduit parfois à une vision négative des seniors eux-mêmes, qui les amène à s'isoler, à être de moins en moins actifs ou engagés. Le fait est que le dynamisme peut être altéré avec l'âge, à cause de problèmes physiques par exemple, mais bien souvent la créativité demeure, les envies et les émotions sont toujours là! « Avoir sa place n'a pas d'âge », dit-on: à nous de nous battre aussi contre l'âgisme au quotidien et dans la société. À ce titre l'AVIVO est ses actions de défense des personnes âgées est un bon moyen de concrétiser cette position et cet engagement dans la société.

■ Pierre Butty



Vieillir en Suisse - Du privé au politique. Marion Repetti et Farinaz Fassa.

Presses
polytechniques
et universitaires
romandes, collection
Savoir suisse, mai
2024, 168 pages.



La Vieille dame indigne

Bertolt Brecht (1898-1956), auteur allemand, est un écrivain majeur du 20^e siècle

Pour le portrait de cette vieille dame indigne (*Die unwürdige Greisin*), il s'inspire de l'exemple de sa propre grand-mère, décédée en 1919.

Que le lecteur se rassure, cette vieille dame est pour lui un modèle. C'est pour la société de son temps qu'elle est « indigne », parce qu'elle ne se comporte pas comme la société bien pensante l'attend d'une dame âgée.

Cette nouvelle, Brecht l'a écrite en 1939. Il s'agit là d'un texte visionnaire en même temps que d'un portrait magnifique.

Dans ce texte, Brecht décrit la vie d'une vieille dame, il dit comment elle a consacré toute sa vie à sa famille, à ses sept enfants dont deux sont morts en bas âge, comment avec peu de moyens elle a tenu seule son ménage et fait à manger pour tous.

Brecht commence sa nouvelle très simplement : « Ma grand-mère avait 72 ans quand mon grand-père mourut. »

C'est là que pour elle commence sa seconde vie, qui va durer deux années jusqu'à sa mort à 74 ans.

À ce moment, elle vit seule, tous ses enfants ont quitté la maison familiale, et même leur petite ville, sauf le plus jeune qui a repris l'imprimerie du père.

Ce sont les lettres de ce dernier que le narrateur a découvertes dans les affaires du père qui lui font connaître l'histoire de sa grand-mère.

L'imprimeur va de déception en déception. Il pense tout d'abord que sa mère va lui proposer de venir habiter avec elle. Eh bien non, cette vieille dame reste seule dans la grande maison familiale, alors que lui est à l'étroit avec sa famille dans un petit logement.

Et l'imprimeur ne peut que s'indigner de la suite. La vieille dame va au cinéma! Ce lieu mal famé fréquenté par des gens de mauvaise vie où se montrent meurtres et tragédies passionnelles! En plus, le prix d'entrée, c'est bon marché sans doute, mais c'est de l'argent

jeté par la fenêtre. Et jeter l'argent par la fenêtre n'est pas respectable!

Et puis il y a ses visites très fréquentes au cordonnier, dont on dit qu'il boit et qu'il a autour de lui des marginaux.

Ce cordonnier qui par ailleurs s'est révélé être un social-démocrate!

Et en été, elle va se promener seule à trois heures du matin dans les rues qu'elle a alors pour elle toute seule.

Et puis elle va au restaurant. Et elle va aux courses de chevaux. Et, le sommet, elle fait des balades dans un bregg, coche tiré par des chevaux, qu'elle loue pour elle toute seule. Alors qu'elle n'avait jamais voulu y participer les quelques fois où le père avait pris un bregg pour la famille!

Et la nouvelle se termine par ces mots fortement touchants dans leur simplicité :

« Elle avait goûté aux longues années de la servitude et aux courtes années de la liberté et avait consommé le pain de la vie jusqu'à la dernière miette ».

C'est sur deux aspects que s'exprime la critique sociale de Brecht très en avance sur les habitudes de l'époque.

D'un côté, la question des générations. Il est évident pour la pensée dominante qu'il y a une hiérarchie des âges, et que les vieillards sont essentiellement soumis au jugement des plus jeunes.

Et d'autant plus s'il s'agit de femmes. Brecht est largement féministe avant l'heure.



■ Bernard Walter

AVEC NOS SECTIONS

Section d'Orbe et environs

Panorama viticole et châtaignes

Les vignes du Lavaux et les châtaignes ont été les reines de la sortie d'automne des membres AVIVO d'Orbe et sa région.

Une septantaine de gais compagnons ont été pris en charge par un car VTS pour une balade au travers de notre beau canton de Vaud. Premier arrêt de notre périple pour apprécier le traditionnel café croissant au restaurant du Pigeon à Forel Lavaux. Accueil cordial et délicieux croissants servis avec un café à 73 participants, en un temps record.

Quelques kilomètres plus bas, arrivée à la gare de Chexbre pour embarquer sur les trois petits trains des vignes qui nous attendaient.



Un périple magnifique et fort sympathique, par un temps automnal agréable, qui nous a permis de parcourir les bécquets au milieu des vignes en vendange.

Une vue splendide et un panorama à couper le souffle. Une fois de retour de cette appréciée promenade « ferroviaire », départ



pour Martigny-Bourg afin d'aller se sustenter d'une brisolée de saison. Toujours la question, marrons ou châtaignes ?



Sans conformité, les amateurs des uns ou des autres ont pris place au restaurant du Moulin de Semblanet pour se régaler de plateaux richement approvisionnés. Tous les participants satisfaits de la qualité du service de cette brisolée qui permet de se noircir les doigts à souhait. Une fois les estomacs comblés, retour direction la maison, avec en intermède un arrêt de dégourdissement accompagné d'un sympathique apéritif. Une sortie conviviale bien appréciée.

■ Alain Michaud

Agenda des activités de l'AVIVO Orbe et environs

Pour la fin de l'année, **le repas de Noël aura lieu le mercredi 4 décembre 2024.**

Le thé dansant le 1^{er} décembre et le 1^{er} de l'an 2025 est prévu le 5 janvier, sous forme de « petit Nouvel An ».

Section de Renens et environs

Balade culturelle entre Cugy et Montheron

Ce mercredi 25 septembre, Janine nous a donné rendez-vous au moulin de Cugy où elle nous offre, d'entrée, le café. Le restaurant du Moulin



est très élégant. Ce nouveau bâtiment chevauche celui de l'ancien moulin à blé. Sa conception sauvegarde une des anciennes façades et une partie des vieilles installations pour moudre la farine. L'odeur de celle-ci y est même conservée. Quel plaisir!

L'eau ne passe pas seulement sur la roue. Elle a aussi été annoncée

sous forme de pluie dans les airs, ce qui a retenu plusieurs de nos marcheurs habitués. Et pourtant, le temps cet après-midi est légèrement couvert mais sec. Rien de mieux pour entreprendre la remontée du Talent entre rivière et canal d'adduction d'eau au moulin. La retenue en amont donne le spectacle d'un beau rideau d'eau.

Le chemin continue tout en douceur le long du Talent jusqu'à la croisée des routes conduisant au village de Montheron. Un dernier parcours



le long du trottoir nous conduit au site de l'ancienne abbaye et de son cloître. L'aspect d'aujourd'hui est celui d'un hameau de cinq bâtiments. La Réforme en 1536 a vu quelques-uns des cinq derniers moines se convertir au protestantisme. L'édifice cistercien étant en piteux état, un temple a été érigé en 1776-78 sur les anciennes fondations de l'abbaye de 1146. On peut aujourd'hui y écouter de merveilleux concerts ou assister aux cérémonies de nombreux mariages. Une halle de fête et un restaurant invitent les hôtes à passer de beaux moments dans cet écrin de verdure silencieux. Les participants de ce jour ont eu droit à une balade sans difficulté et semée d'histoires qui les a charmés.

■ Ernest Boget

Initiation à la technique ferroviaire

Mercredi 6 novembre, le brouillard s'est levé. Les 18 membres inscrits admirent les installations ferroviaires de la gare de Lausanne depuis le quatrième étage de l'édifice adjacent au bâtiment voyageur. **La marquise** en impose malgré ses 110 ans d'âge. Il s'agit de la structure recouvrant le faisceau des voies de la gare.

Nos membres, surtout féminines, avides de connaissances techniques, ont décidé de s'initier au monde du jargon ferroviaire et de savoir surtout si elles auront l'occasion d'inaugurer la nouvelle gare en... 2037.



AVEC NOS SECTIONS

Notre spécialiste du jour, M. Leuenberger des CFF, présente les divers travaux préparatoires déjà réalisés. Ceux-ci donneront plus de souplesse à l'**exploitation** du chemin de fer et permettront de limiter les perturbations du trafic des trains pendant la grande opération de la gare de Lausanne :



- la création de deux nouvelles voies aux Paleyres à l'Est de la gare pour y stationner les rames voyageurs ;
- une quatrième voie entre Lausanne et Renens pour séparer les trafics des deux lignes ferroviaires du Pied du Jura et de l'arc lémanique, ainsi qu'un **saut-de-mouton** pour éviter les **cisaillements** (croisements à niveau des lignes) ;
- le réaménagement de la gare de Renens, pour notamment y accueillir les trains IC de 400 mètres de long qui s'y arrêteront, dès le début de décembre 2024. Ils assureront les correspondances supprimées à Lausanne ;
- **un nouvel enclenchement**, soit une installation permettant de commander **les branchements** (aiguillages) et signaux pour conduire les trains à leur destination en toute sécurité. Il permettra plus de souplesse durant les multiples phases de travaux à venir.

À Lausanne, des travaux liés à la gare sont en cours sans qu'on s'en rende compte :

- le nouveau parking CFF aux Epinettes, à l'ouest de la gare ;
- les rampes du nouveau troisième sous-voies, dissimulées dans le bâtiment protégé au bas de l'avenue Ruchonnet. Ce nouvel accès aux quais permettra de mieux répartir les voyageurs accédant aux trains.

Dans la salle, les questions fusent parmi l'assistance, prouvant ainsi l'intérêt porté pour les aménagements liés au chemin de fer. Une journée pas comme les autres. Un sujet technique très bien apprécié de nos membres.

■ Ernest Boget

Activités AVIVO Renens et environs décembre 2024 et janvier 2025

Thés dansants :

Le mardi 3 décembre avec Peter Molnar

Le mardi 7 janvier avec George

Vous y danserez de 14h à 17h à la salle de spectacles de Renens. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-

Balades autour de Renens avec Gaby

Départ à 9h depuis la place de la Gare, Renens sud.

Dates à retenir: les lundis 2, 9, et 16 décembre.

Puis 13, 20 et 27 janvier

Info: Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com.

Section de Nyon et environs

La section de Nyon et environs a besoin de vous !

La section de Nyon et environs cherche des renforts pour son comité. Si vous souhaitez soutenir le bien vieillir, la solidarité et l'action concrète pour défendre les droits et les activités des personnes âgées, c'est vraiment l'occasion de vous engager. Nous vous invitons à rejoindre le comité. N'hésitez pas à relayer l'information et à en faire part autour de vous si vous connaissez des personnes susceptibles d'en avoir envie.

Vous pouvez vous annoncer auprès de la présidente Joëlle Carriot au 079 661 40 16, ou encore auprès du coordinateur des sections Patrick Ernst au 079 831 03 28.

Hommage à Madeleine Forel Une grande figure nyonnaise s'en est allée



Figure emblématique de la vie politique et sociale nyonnaise, elle a marqué des décennies d'engagement au service de la ville de Nyon et de ses habitants. Née et ayant grandi à Nyon, elle n'a jamais quitté la cité. La Municipalité lui a décerné en 2018 son Mérite citoyen.

Mme Madeleine Forel a siégé près de cinquante ans au sein du Conseil communal, dès l'instant où les femmes ont obtenu le droit de vote, devenant ainsi l'une des premières à représenter Nyon. Active dans les rangs du Parti ouvrier populaire (POP), dont elle fut l'une des dernières grandes figures, elle devint la plus jeune présidente de l'organe délibérant en 1972. Son action politique ne s'arrêtait pas aux portes du Conseil communal : en 1970, elle a également siégé en tant que députée au Grand Conseil vaudois.

Au-delà de ses fonctions politiques, Mme Madeleine Forel a œuvré avec un remarquable dévouement pour la défense des aînés. Bénévole depuis 1958 au sein de la section nyonnaise de l'AVIVO, Association de défense et de détente des retraités, elle en a pris la présidence en 2005. Tout au long de ces années, elle s'est investie sans relâche pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, leur offrir un soutien administratif, notamment pour les déclarations fiscales, et organiser des activités ainsi que les repas de Noël, où elle a commencé à servir bénévolement dès ses 21 ans. Sous sa direction, l'AVIVO a fêté en 2018 ses 70 ans.

En parallèle, Mme Madeleine Forel a exercé

durant trois décennies en tant que juge assesseur auprès du Tribunal du district de Nyon, une fonction qu'elle appréciait tout particulièrement.

Avec la disparition de Mme Madeleine Forel, une page de l'histoire de Nyon se tourne, celle d'une femme de conviction, militante et profondément attachée à la défense des plus vulnérables.

Tiré d'un communiqué de la ville de Nyon.

Grand succès pour La Brisolée

À l'occasion d'une belle journée d'automne, les membres de la section de Nyon ont partagé une journée conviviale à Fully pour déguster la Brisolée.

Quelque 70 membres se sont inscrits pour



profiter d'un moment de joie et se retrouver en toute convivialité.



■ Joëlle Carriot

Section de Morges et environs

Sortie au Relais de la Sarvaz à Saillon

Mercredi 2 octobre à 9 heures, par un temps nuageux, nous partons pour notre traditionnelle Brisolée au domaine de la Sarvaz à Saillon. 51 membres participent à cette belle balade.



Nous faisons un petit arrêt à Aigle pour le café croissant à l'Union Cycliste Internationale,



avant de poursuivre la route jusqu'à Saillon, où nous avons la chance de prendre l'apéritif dans le jardin fleuri, et de passer ensuite à la Brisolée royale servie à volonté, avec des châtaignes rôties au feu de bois, accompagnée de 4 sortes de fromage d'alpages, du lard, de la viande séchée, des fruits, et tous les produits du terroir valaisan.

Nous faisons une petite balade dans le camping pour nous dégourdir les jambes, puis nous reprenons le bus à 15 heures pour Morges. Le retour se fait avec le soleil dans une excellente ambiance.

■ Pierrette Spack

PUBLICITÉ

Menton, à l'autre bout de la Côte d'Azur

Un parfum d'Italie et de citron en Provence

Située à quelques kilomètres de la frontière italienne de Vintimille, Menton est une ville atypique où se mêle l'histoire, les influences italiennes, le bien vivre et, cerise sur le gâteau, le culte du citron.

Suivez le guide. Le bon point de départ pour visiter la vieille ville de Menton se situe au marché couvert, construit en 1882 par l'architecte Adrien Rey sur le modèle des Halles Baltard de Paris. Sa particularité réside dans ses décorations grotesques en céramique dans le pur style baroque génois. À quelques pas de là, la place du Cap se situe dans l'ancien quartier des pêcheurs du nom de Ciapetta.

Il s'agit d'un rocher en bordure de mer sur lequel fut construite la vieille ville de Menton. À la première Révolution française, les troupes de Bonaparte construisirent un remblai depuis la place du Cap dans le but de construire un quai pour y faire aborder la marine de guerre. À l'époque on y jouait le jeu du citron. Était-ce prémonitoire ?



Depuis la rue des Logettes, il faut passer sous une porte fortifiée et on débouche alors sur une ville aux murs ocrés pleine de caractère. La suite de l'ascension se fera par la majestueuse rampe d'escalier qui débouche sur le parvis de la basilique baroque de l'archange Saint-Michel, une vaste place au parterre caladé, mosaïque de galets noirs et blancs typiquement provençale. Sur cette place donne la basilique susnommée

avec sa tour de l'horloge et sa campana. On admirera les trois nefs qui la composent, mais les amateurs seront ébahis devant ce superbe orgue au buffet italien datant de 1660, surtout si, d'aventure, vous aviez l'occasion d'assister à un concert baroque. Sur la même place donne l'hôtel particulier Pretti ayant appartenu à un personnage anobli par le prince de Monaco au 16^e siècle.

En continuant l'ascension par la montée du Souvenir, on arrive au cimetière du vieux château qui se visite et



où se trouvent les tombes des « hivernants », ces personnages de marque qui vinrent passer leurs derniers jours à Menton, tels une princesse polonaise, un archevêque de Canterbury ou encore William Web Ellis, l'inventeur du rugby, mais c'est la communauté russe qui y occupe une place prépondérante. Les vues panoramiques sont multiples en gravissant les rues du vieux Menton, mais c'est sans conteste depuis ce cimetière que se trouve la plus belle avec les toits rouges de la vieille ville d'un côté, le grand large et la pointe italienne jusqu'à la frontière de Vintimille de l'autre.

Vous saurez tout sur le citron: l'histoire du citron de Menton remonte au 17^e siècle, alors que Menton appartenait aux princes de Monaco. L'agrumiculture importée de



l'Extrême-Orient fut implantée à Menton et aux contreforts des Alpes dans les villages perchés, lieux idéaux pour la culture des agrumes grâce à un microclimat moins chaud qu'ailleurs en Méditerranée et un terrain argilocalcaire. Depuis, la production d'agrumes n'a cessé de croître, mais pas suffisamment pour fournir les agrumes nécessaires à la fête des Citrons qui en réclame entre 100 et 140 tonnes. On estime la production de la région à un maximum de 60 tonnes, ce qui priverait ses habitants pour leur consommation courante. Les agrumes de la fête sont importés d'Espagne et revendus pour un prix symbolique d'un euro les trois kilos après la fête, mais les Mentonasques les dédaignent le plus souvent. Il est vrai que ces fruits n'ont rien à voir avec le vrai citron de Menton, gros et sucré qu'on trouve sur les hauteurs de Gareavan dans la pépinière municipale de la ville de Menton, aussi appelée la Casetta, ou encore dans le verger de Laurent Gannac qui sait à merveille raconter les origines des multiples agrumes qui sont récoltés dans sa propriété, du citron au cédrat en passant par le fruit du bigaradier ou le kumquat, etc. Chez lui, vous apprendrez aussi comment la clémentine a été découverte par le moine Clémentin.

C'est la fête: Partie intégrante et spectaculaire de la fête des Citrons de Menton, les jardins Biovès, face au casino de Menton, sont investis par de gigantesques sculptures d'agrumes représentatifs du thème de l'année. En 2024,



il s'agissait bien évidemment des Jeux olympiques avec des représentations géantes d'épreuves (skater, nageur, lutteurs, flamme olympique, etc.). Il faut savoir que les citrons et oranges qui ornent ces édifices d'environ cinq mètres de hauteur sont quotidiennement inspectés et les fruits pourris sont remplacés. Les jardins sont également les hôtes d'un petit marché dont les boutiques doivent adhérer au thème des agrumes comme la Mentounasc qui propose une bière au citron.

Mais le nec plus ultra sont les corsos qui se déroulent autour du casino et ont lieu parfois de jour, parfois de nuit et, dans ce dernier cas, peuvent se terminer par un feu d'artifice. Entre un alignement de tribunes, des chars décorés principalement de figurines géantes en citron avec la mascotte appelée John Lemon (allusion au John des Beatles), et c'est un déferlement d'animations débridées, menées par des acrobates, des jongleurs, des danseuses sur échasses, des groupes de rock, etc. On compte



l'équivalent de 240 000 spectateurs chaque année.

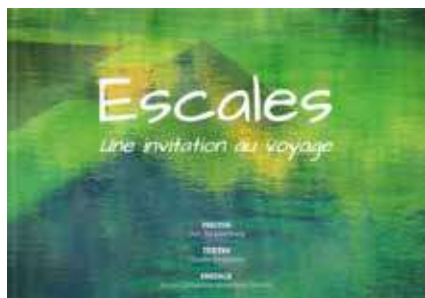
En 2025, la fête aura lieu du 15 février au 2 mars sur le thème du voyage dans les étoiles.

■ Gérard Blanc
Texte et photos.

Cet article est également publié dans *La Liberté* et sur le magazine en ligne www.jepars.ch

Escales, une invitation au voyage

Ueli Tecklenburg livre ici dans cet ouvrage des images fortes et nous invite à explorer une autre dimension de la nature. Ses photographies nous incitent à la rêverie, tandis que Claude Desimoni stimule notre imaginaire en mettant des mots sur ces fragments du monde.



Escales, une invitation au voyage, Photos Ueli Tecklenburg, Textes Claude Desimoni, avec une préface de Anne-Catherine Menétrey-Savary, 2024, 98 pages

Le prix du livre est de Fr. 40.- (plus frais de port) et il peut être commandé par courriel à : tecklenburg@vtxnet.ch; ou passer commande par poste à Ueli Tecklenburg, Rue d'Yverdon 12, 1023 Crissier.



Claudie Hunzinger
La langue des oiseaux

J'ai lu, 2019,
219 pages.

Exilée au fond des Vosges, au milieu de l'automne, après avoir lâché son emploi de correctrice dans une maison d'édition pour se ressourcer au contact de la nature et des oiseaux, la narratrice ZsaZsa, férue de poésie et de langue chinoise, rencontre, par hasard en cliquant sur eBay pour y chercher des vêtements d'occasion, une jeune femme.

Elle porte son choix sur la marque « Comme des Garçons » et tombe sur le nom Kat-Epadô, pseudonyme de sa vendeuse qui la touche par l'originalité de son annonce. Les mots choisis, la syntaxe un peu simpliste et la poésie qui se dégage de l'ensemble la séduisent. Elle propose un blouson que ZsaZsa achète. À partir de cette première prise de contact un dialogue va s'instaurer avec Sayo, (le vrai nom de la vendeuse) une Japonaise qui vit à Paris, ayant fui son pays pour d'obscures raisons. Une étonnante amitié va naître entre ces deux femmes avec la découverte de celle qui écrit à partir de ses « cicatrices d'ailes ».

En deux parties, l'Annonce, puis l'Echange, ce court roman met en scène en de belles étincelles poétiques au sein d'une nature sauvage et hostile parfois, le parcours de deux femmes.

C'est le style de Claudie Hunzinger qui tient ce récit où les oiseaux n'apparaissent qu'en filigrane. Artiste plasticienne et romancière elle a déjà une longue carrière et c'est assez

tardivement que le succès est arrivé avec *Un chien à ma table* qui lui a valu le prix Femina en 2022.

Elle vient de publier chez son éditeur Grasset *Il neige sur le pianiste* cette année.

■ Jean-Daniel Murith



Gouzel Iakhina
Convoi pour Samarcande

Lausanne, Éd. Noir sur Blanc, 2023,
479 pages.

Le premier roman de Gouzel Iakhina, née en 1977 à Kazan, *Zouleikha ouvre les yeux*, évoquait la dékoulakisation (élimination des paysans « riches »). Il a connu un immense succès. Le second, *Les Enfants de la Volga*, se penchait sur le sort, après la Révolution, des Allemands appelés par Catherine II et vivant en Russie. Dans ses livres, l'auteure explore le passé soviétique d'un œil critique, mais sans manichéisme non plus. *Convoi pour Samarcande* relate un épisode de l'effroyable famine qui régna en Russie, et notamment sur les bords de la Volga, au début des années 1920. Conséquence de la guerre civile entre Bolcheviques et Blancs pro-tsaristes, et des réquisitions forcées par l'Armée rouge d'animaux et de produits agricoles auprès des paysans. Le roman décrit de manière hallucinante cette famine qui fit au moins cinq millions de morts, le rachitisme des enfants, les squelettes vivants réduits à manger du cuir

bouilli ou de la tourbe. À quoi vont s'ajouter les ravages du typhus et du choléra.

Il s'agit ici de l'évacuation des enfants abandonnés ou orphelins et des enfants des rues, de Kazan au Turkestan, où la nourriture ne manquait pas. Avec Gouzel Iakhina, on est dans la grande tradition de Tolstoï et Dostoïevski, c'est-à-dire de longs et amples romans où, à côté de la narration, pointent toujours des considérations morales. Presque tout le livre se déroule au rythme du train qui va parcourir 4000 kilomètres, à travers l'immensité des paysages de la Russie, et en particulier des territoires habités par des minorités ethniques musulmanes.

À la tête du convoi, on trouve le personnage de Daïev, jeune vétéran de la guerre civile. Celui-ci, en s'opposant parfois à la très rigide commissaire politique Blanche. Mais les personnages de Gouzel Iakhina ne sont pas d'une pièce. Ils sont ambigus, pouvant incarner à la fois l'altruisme le plus élevé et la violence criminelle. Ainsi Daïev, malgré ses convictions communistes, a un besoin, très propre à la religion orthodoxe, d'expier une grave faute commise alors qu'il faisait la guerre.

Le train va constituer un microcosme, une sorte d'arche de Noé, avec ses enfants dotés de sobriquets hauts en couleur rappelant leur vécu misérable et délictueux, souvent fait de larcins, avec ses nurses, avec le sympathique infirmier Boug, qui va contribuer à sauver de la mort la plupart des enfants, avec Zagreïka, l'enfant autiste qui s'attache à Daïev comme son ombre. Malgré quelques longueurs, le roman contient des scènes extraordinaires, comme celle où des Cosaques rebelles au régime soviétique viennent offrir au convoi du sel et de la chaux, obtenant en échange le droit de venir célébrer les rites orthodoxes dans l'ancien wagon-chapelle transformé en infirmerie. Où est le Bien, où est le Mal? Jusqu'où faut-il faire des concessions en dépit du dogme? Si le roman est parfois très noir, avec des passages oniriques ou fantastiques dus à la faim, il comporte aussi des moments de joie, tel celui où les enfants nus et crasseux

se ruent dans les eaux de la mer d'Aral pour s'y baigner. Le regard de Gouzel Iakhina est sans complaisance pour le régime soviétique. Mais il montre aussi qu'à côté des crimes de la Tchéka, il y avait ces volontaires attachés à répandre la vaccination et l'alphabétisation auprès des masses illettrées, et à concourir à la libération de la femme. Écrit dans une langue d'une rare richesse, il constitue un véritable appel à la Fraternité humaine.

■ Pierre Jeanneret



Guite Theurillat
Un amour en Berne

Éditions Mon Village,
107 pages, 2024

L'auteure: Guite est une militante connue à l'AVIVO, secrétaire du comité suisse pendant des années et active dans le Jura. Elle a publié il y a deux ans un essai: Le MLF jurassien qui relate avec brio son itinéraire de vie lié à la conquête de la liberté.

Un amour en berne ou à Berne?

Guite, toute jeune, était acquise à la séparation jurassienne. Mais elle ne savait pas que son destin amoureux allait croiser celui d'un jeune journaliste talentueux, mais probernois.

Voici ce qu'elle dit de son roman: « Je n'ai eu aucune ambition littéraire autre que celle de créer un moment d'intimité avec Robert Grossmann et avec les personnes qui l'ont connu. »

De chaque page de ce court roman émane une sincérité touchante et nostalgique. Comment une jeune fille avide de nouveauté, désireuse



de croquer la vie à pleines dents se retrouve dans un dilemme cruel : elle refuse la demande en mariage du jeune homme qui ne partage pas ses vues politiques, elle considère que son avenir est ailleurs.

On aimerait en savoir plus sur les déchirements intérieurs, suite à la décision de cette rupture. Les quelques moments de la vie du jeune couple qui se crée sont tellement vivants et intéressants !

C'est aussi un retour dans le passé (les années 70) : Guite livre des extraits de sa correspondance avec Robert et raconte avec vivacité ses expériences personnelles hors de séjours en Angleterre et en Allemagne. Un délicieux moment d'intimité.

- Annette Zimmermann



Pièces et main-d'œuvre (PMO)
Manifeste des chimpanzés du futur

Édition Service Compris, Seyssinet-Pariset (Grenoble), 2^e éd. revue et augmentée, 2023, 380 pages.

« Ceux qui décideront de rester humains et refuseront de s'améliorer auront un sérieux handicap. Ils constitueront une sous-espèce et

formeront les chimpanzés du futur » a déclaré Kewin Warwick, célèbre chercheur en implants électroniques dans le corps humain.

La réponse du collectif Pièces et Main d'Œuvre (PMO) est déterminée : « Nous sommes les chimpanzés du futur et nous vous appelons à la résistance. »

À travers un choix de citations de personnes favorables au transhumanisme, PMO soulève un certain nombre de problèmes.

Depuis toujours les outils ont favorisé le développement des humains. Ils ont également renforcé l'aspect hiérarchique néfaste des sociétés. Ceux qui possèdent une technique supérieure prennent l'avantage sur les autres. Que ce soit du point de vue alimentaire, commercial ou militaire.

Il suffit, par exemple, de se rendre compte comment une personne vivant sans smartphone ou adresse de courriel se trouve dans la quasi impossibilité d'obtenir du travail. Aujourd'hui, avec le transhumanisme – on parle aussi d'humain augmenté – c'est une nouvelle étape qui se déroule sous nos yeux.

On a souvent prétendu qu'il n'y a pas de mauvais outils, mais seulement de mauvais usages. Cependant, n'y a-t-il pas une différence intrinsèque entre un marteau et une bombe au napalm ? N'oublions pas d'ailleurs, que quel que soit l'utilisation que l'on en fait, un outil nous transforme selon ses propres paramètres, nous conditionne.

Dans ce sens, la lecture du Manifeste des Chimpanzés du futur permettra d'estimer les bienfaits et nocivités des outils numériques que nous avons entre les mains. Et surtout, de savoir comment nous sont présentées les choses, par qui et pourquoi.

L'équipe de PMO se base sur des données publiques vérifiées, qu'elle cite abondamment. Ses membres tiennent des raisonnements radicaux (mais pas extrémistes) et très argumentés. Les faits ont beaucoup d'importance dans leurs analyses. L'ouvrage nous parle des origines californiennes de la pensée transhumaniste ainsi que de ses émules en Europe, documentant bien ce qu'il

se passe dans les grands centres de recherche de Grenoble. Nos voisins français sont bien plus à la pointe que les apparences le laissent supposer. PMO met en lumière la question du progrès technique à tous crins, qui mène à l'homme-machine, le rendant totalement dépendant de sa technologie – ainsi que des concepteurs même de cette technologie – plutôt qu'à devenir un humain éclairé et inséré socialement par une éducation épanouissante. La dépendance à nos outils informatiques nous prépare au rêve de la transformation physique de notre corps en y implantant des éléments qui ne sont pas là pour réparer – comme le ferait une prothèse de hanche par exemple – mais pour « augmenter » nos capacités. Comme si le fait d'avoir toujours sur soi un smartphone ne suffisait déjà plus à nous « numériser »...

À l'heure où la propagande pour l'intelligence artificielle bat son plein et séduirait nombre d'entre nous, il est important de savoir à quoi nous relie, au présent comme au futur, notre comportement informatique et ce qu'il signifie. Sur quelle mer la navigation sur Internet nous emmène-t-elle? Une mer vraiment sans dangers?

PMO cite le chercheur Alim-Louis Benabid, grand spécialiste des implants cérébraux contre la maladie de Parkinson. À la suite d'essais, concluants et spectaculaires sur des animaux, d'implantations de puces électroniques télécommandées par ordinateur, ce neurochirurgien affirme: « Avec les électrodes et les implants cérébraux, on peut changer la personnalité de quelqu'un qui était anormal, pour le remettre dans la normalité. On peut faire passer les gens d'un état suicidaire à un état jovial. Faut-il en conclure qu'on peut manipuler les gens et les faire marcher au pas cadencé? Certes, mais on le fait par tellement d'autres moyens. »

Est-il vraiment judicieux de nous laisser embarquer dans une telle aventure?

■ Mica Arsenijevic

www.piecesetmaindoeuvre.com



Ouvrage collectif

Filiations

Ed. Encre
fraîche, 2024,
339 pages

Voici un titre qui résonne à nos oreilles de pensionnés. Il nous rappelle l'héritage, la transmission si importante pour nos enfants et petits-enfants.

Ce livre est né d'un atelier d'écriture intergénérationnel organisé par Anne-Lise Delacrétaz et Alain Ausoni de l'UNIL avec la participation de jeunes étudiants et de membres de Connaissance 3 (l'université des seniors).

Autour de quatre thèmes: Faire avec: Transmissions, Faire le point: Restitutions, Faire la lumière: Enquêtes et Faire comme si: Mythologies, vingt-cinq textes ont été récoltés. On sent assez rapidement, sans connaître l'auteur, s'il s'agit d'un senior à l'écriture plus classique ou s'il s'agit d'un junior plus audacieux et parfois perturbant. Ces débutantes et débutants de tous âges sont accompagnés de quatre écrivains, Catherine Safonoff, Douna Loup, Fanny Desarzens et Arthur Brügger. Le lecteur peut suivre les thèmes dans l'ordre ou picorer dans le désordre à la découverte des textes d'une douzaine de pages en moyenne pour nous raconter, qui, Un jouet, Une dernière lessive ou Le ruban vert, qui, Madre mia ou Devenir père, ou sous des titres plus inattendus L'avaleuse d'araignée ou Quelques mains et un enterrement ou l'homme qui a vu l'ours.

L'intérêt majeur de cette rencontre entre générations réside dans la vision assez différente de la filiation suivant l'âge, sensible dans l'écriture. Le métier des écrivains est perceptible mais la découverte de talents jeunes ou moins jeunes est passionnante.

■ Jean-Daniel Murith



Charles-Edouard Racine
L'Architecte

Éditions d'En Bas,
2024, 96 pages

littéraire et *Hôtel Majestic* puis *Jean d'Enhaut* dans les années 1990, un long silence a suivi et *La délivrance* est arrivée en 2023. Ce livre au titre significatif semble avoir donné à son auteur un nouvel allant pour dessiner les plans d'un petit récit assez caustique.

■ Jean-Daniel Murith

Un peu d'étrangeté avec le court texte de Charles-Edouard Racine intitulé *L'architecte*. Il s'agit d'une enquête sur l'explosion du musée d'art contemporain qui avait suscité beaucoup de commentaires à cause de sa forme en escargot avec son entrée en sous-sol. L'architecte du lieu a disparu et des rumeurs circulent qu'il serait à l'origine du sinistre. Alors la police interroge des proches pour comprendre mieux qui est Laurent Grisel, proche dans sa jeunesse de la Ligue marxiste révolutionnaire, mais vite dissident tant il est original.

Le commandant du service du feu, le responsable de l'assurance cantonale d'incendie, l'ex-femme de l'architecte et l'une de ses étudiantes devenue sa maîtresse ou son ami le plus proche sont interrogés. On fouille son courrier, son ordinateur pour comprendre sa personnalité.

Cette enquête cache les interrogations sur l'art dans notre société et sur les difficultés à cerner les individus et la gravure de Martial Leiter en frontispice intitulée *Mélancolie* procure des indices.

On pense à un texte plus ancien de Charles-Edouard Racine *L'imposture ou la fausse monnaie* où la « victime », Jacques Chessex, était nettement désignée. Ici certains lecteurs verront un roman à clés où les personnalités mises en cause ne se cachent que peu. Après *Les nains bleus* qui avaient lancé sa carrière

PUBLICITÉ

« ALLO LA TERRE »

10 ANS pour les petits-enfants... on continue!



L'Association Grands-parents pour le climat a été créée par des aîné·e·s qui prennent ainsi la parole et veulent agir face à l'évolution du climat qui risque de mettre en péril l'avenir de leurs descendant·e·s. Elle entend nourrir un dialogue intergénérationnel positif et constructif, mais également nouer des coopérations avec le monde politique.

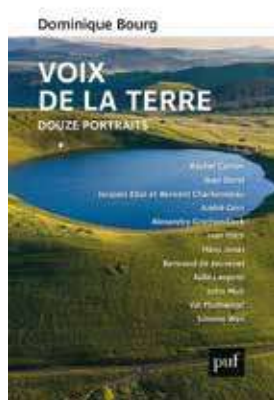
Notre association est constituée de sections cantonales et de groupes régionaux, d'abord en Suisse romande et maintenant aussi en Suisse allemande. Elle bénéficie de l'apport scientifique de son comité dédié, dont font partie des personnalités telles que Jacques Dubochet, Prix Nobel de Chimie, ainsi que de compétences diverses et variées, aussi bien sur le plan technique que politique. Elle alerte sur les insuffisances des politiques climatiques, conseille, informe et met sur pied des animations, autour de thématiques (alimentation saine, durabilité, développement numérique, etc...) contribuant à une évolution écologique et durable de la planète.

Nos enfants et nos petits-enfants ne doivent pas rester seul·e·s face à ce qui les menace et, parfois, les angoisse fortement, ni face à la lenteur des milieux politiques au pouvoir.

Renseignements complémentaires :

Laurence Martin, Groupe de travail anniversaire Tél. 079 305 84 88, laurence.martin@gpclimat.ch

Jean-Yves Pidoux, Président de l'association Tél. 079 477 22 30 jean-yves.pidoux@gpclimat.ch



Dominique Bourg *Voix de la Terre - Douze portraits*

PUF, Paris, 2024.

L'homme dans la nature, selon douze pionniers·ères

Bien intéressant petit livre - douze portraits, que vient de publier aux éditions PUF Dominique Bourg, le philosophe de l'université de Lausanne engagé pour la cause écologique. Des noms dont j'étais familier, d'autres pas. Des contemporains de ma jeunesse passée, comme Rachel Carson, Ivan Illich, André Gorz, Jacques Ellul. Des grands anciens, John Muir et Aldo Leopold. Des esprits qu'on n'attendait pas forcément comme Simone Weil et Bertrand de Jouvenel. Hans Jonas. Certains dont je lisais les noms pour la première fois, l'Australienne Val Plumwood, Alexandre Grothendieck, l'ornithologue français Jean Dorst.

Dans l'introduction : « Aucun de ces combats n'est clos. Il est toujours impérieux de se battre pour la biodiversité, contre l'extractivisme, l'agrochimie et ses pesticides, contre une croissance tous azimuts. (Mais) il est une différence fondamentale entre leurs contextes et le nôtre : leurs pires craintes sont en cours de réalisation ». De manière frappante si on pense aux intempéries massives de la fin juin 2024 et aux jours caniculaires qui ont suivi, Bourg écrit « Je ne donnerais qu'un exemple, celui de divers événements extrêmes exprimant le dérèglement climatique, celui de la chaleur humide, facteur de réduction de l'habitabilité de la Terre. »

Sur Rachel Carson et son fameux *Printemps silencieux* de 1962 : il s'ensuivit une polémique violente à l'initiative de l'industrie chimique et de ses lobbyistes, DuPont en tête. Autant de « marchands de doutes » « - marchands de doutes et de maladies qui fleurissent toujours. Carson a su souligner la « nécessaire refonte de nos relations à la nature. »

Jacques Ellul, critique de la civilisation technicienne « Il n'y a pas d'autonomie de l'homme – possible en face de l'autonomie de la technique ». Pensée hyper-actuelle si on pense aux défis lancés de manière aiguë par l'IA.

Alexandre Grothendieck (1928-2014), mathématicien allemand, titulaire de la médaille Fields, qui a vécu en France. Professeur invité au Collège de France en 1970, dont il sera exclu pour avoir voulu... débattre des conséquences de la recherche scientifique et parler d'écologie.

Critique ferme du scientisme : « Le scientisme s'est établi comme l'idéologie dominante et fournit la justification principale et des rationalisations multiples à la course insensée au soi-disant progrès, c'est une des forces motrices pour la religion de la production et de la croissance pour elles-mêmes ». « Cette course a conduit à la crise écologique actuelle et à une crise majeure de civilisation. Le scientisme, qui a été une force décisive pour engendrer ces deux crises, est totalement incapable de les surmonter ».

« Le scientisme est la seule religion qui ait poussé l'arrogance jusqu'à prétendre n'être basée sur aucun mythe quel qu'il soit, mais sur la raison seule »

À propos d'Ivan Illich, dont on rappelle les écrits formidables des années 1970 mettant de manière impressionnante le doigt sur les aspects de contre-productivité de ce que nous appelons progrès. Bourg : « la pensée d'Illich devrait nous parler plus encore que de son vivant. Il n'est rien de plus précieux que d'apprendre à désadhérer à la furie inepte du monde pour se maintenir intellectuellement et moralement debout ».

Bertrand de Jouvenel, penseur maudit de l'écologie selon Bourg à cause de sa sulfureuse proximité du fascisme au milieu du XX^e siècle, a été un critique remarqué du PIB et de l'économie classique. Cette théorie, aveugle à la destructivité propre à nos activités, a produit une image tronquée de la réalité sociale comme de la réalité naturelle. Échappent en effet à ce calcul économique tant les services intersubjectifs non marchands que l'ensemble des biens naturels gratuits et des services écologiques sans lesquels la vie sur Terre n'est pas possible.

Aldo Leopold : « Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique ».

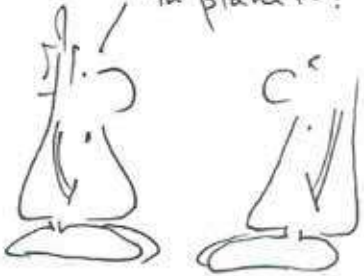
Val Plumwood (1939-2008) est une philosophe et écoféministe, qui a vécu longuement dans le bush australien. Sa grande affaire est la critique du dualisme hérité de Descartes, ce mur séparateur entre les êtres humains et les autres êtres naturels. Il faut refuser l'idée mécaniste de la nature. « L'hyper-séparation des humains en tant qu'espèce et la réduction des non-humains à leur utilité pour les humains est dommageable pour les deux parties (...) Nous devons appréhender la vie humaine en termes écologiques tout en appréhendant la vie non humaine en termes éthiques ».

Et la philosophe Simone Weil. « Au cours des derniers siècles, on a confusément senti la contradiction entre la science et l'humanisme, quoiqu'on n'ait jamais eu le courage intellectuel de la regarder en face ». « La situation où nous sommes est assez semblable à celle de voyageurs ignorants qui se trouveraient dans une automobile lancée à toute vitesse et sans conducteur à travers un paysage accidenté ». Image reprise par beaucoup depuis lors, nous ne savons pas où nous allons, mais nous y allons très vite.

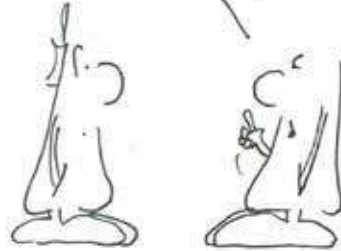
Lecture agréable et instructive, je recommande.

■ Dr Jean Martin

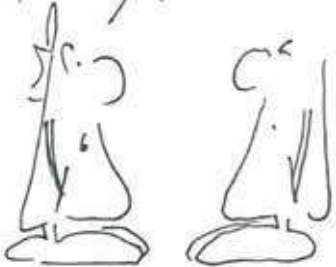
Il paraît que les suisses
sont les plus riches de
la planète !



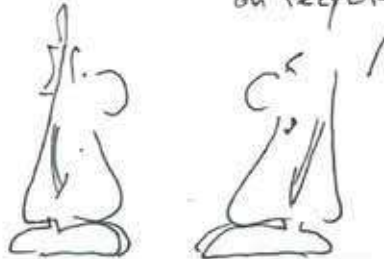
Parmi les plus
riches, nuance ...



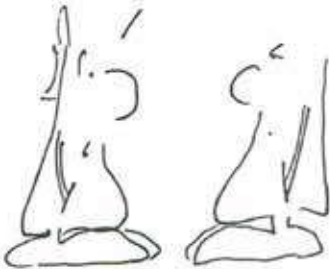
mais plus on est riche,
plus on pollue...



oui, mais nous
on recycle !



oui mais ça réchauffe
le climat...



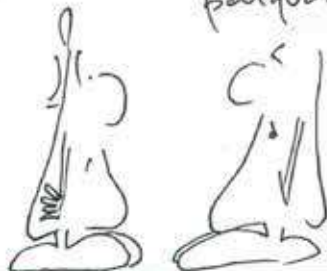
et alors ? le devrais
arrêter de vivre, peut-être ?



on pourrait se limiter
un peu, non ?



alors on est riche
pourquoi, alors ?



F+T

À Isac Mihai, Adela, Marian' et Maman Denise



Denise Mützenberg avec la famille rom

Denise Mützenberg est une poétesse, écrivaine et éditrice née en 1942 à Yverdon-les-Bains. Elle écrit dès son plus jeune âge, travaille comme institutrice à Lignerolle, avant de s'établir à Genève. Elle fonde une maison d'édition *Samizdat* en 1992 et publie de la poésie avec un accent sur des publications bilingues. Elle vient de lancer une nouvelle édition *Les Troglodytes* avec sa sœur jumelle Claire Krähenbühl.

Au printemps, Denise Mützenberg vient de publier un récit-poème, *Routes déroutantes, mon roman rom*, en hommage à Adela, Marian' et Isac, une famille rom qu'elle a hébergée aux heures sombres dans son petit appartement au Grand-Saconnex, parce

qu'un jour sa route a croisé celle de cette famille qui dormait sur un trottoir, « les corps alignés sur des paillasses mouillées ». Un hommage à toutes celles et ceux qui font la route, perdent leur langue, leur famille, leur pays, et « balbutie avec peine le parler d'ici », tout en faisant la manche, et que prolongent les magnifiques poèmes de ce petit recueil. « Tendre une main secourable, gratuitement », « mendiant drapé de silence » au milieu du « quartier des banques », « fête aujourd'hui son anniversaire » dans l'herbe sous les marronniers, « rêve d'un voyage aux frais de la princesse », « deux francs dans la sébile » près de la Migros, « ostracisés ici mais se jouant des rejets », « des sans gîtes dans nos villes folles froides Babylones », « sans oreiller où poser la tête le soir », « entre poste et Migros », « votre trio courant vers moi », enfin porte ouverte et « vous voilà chez moi, pour quelques heures » au chaud ! Un pas puis un autre poussent Denise Mützenberg à les accueillir chez elle pour y partager son quotidien, juste le temps d'un peu d'humanité avant que la famille ne disparaisse comme elle est arrivée de manière imprévisible.

Les vers de tous les poèmes de ce fabuleux recueil prolongent une manière de conjurer le sort de la mendicité en affirmant qu'un geste, un regard peut tout d'un coup changer bien des choses et apporter un peu de réconfort et du rêve à une rencontre improbable. De ce mouvement imperceptible des regards et des gestes qu'inaugure pour nous Denise Mützenberg à son grand âge se dégage ce que l'écrivaine et poétesse Annie Le Brun, récemment disparue, disait de la poésie : « qu'avant d'être un poème, la poésie est une façon d'être ; une façon d'être que nous avons tous connue dans l'adolescence et qui est la révolte, d'un côté de l'immensité du désir que chacun porte en lui, et de l'autre côté le peu que la vie permet de vivre » ! C'est bien ce que cherche à nous transmettre Denise Mützenberg quand on lui réclame « à cor et à cri » de la poésie. La prodigalité de ces poèmes confirme qu'il y a bel et bien « un autre monde possible, mais qu'il est dans celui-ci¹ ». L'hospitalité qui s'incarne ici dans ce récit-poème vient de loin, de très loin, et nous entraîne « sur des routes déroutantes à l'infini ».

¹ Annie Le Brun, cite ici une expression d'Ignaz Paul Vital Troxler, dans son livre *Ce qui n'a pas de prix*, Edition Stock, Paris, 2018, p. 16.

Mon poème s'appelle Marian'

On me réclame de la poésie
à cor et à cri
d'écrire
Ne t'oublie pas en route, écris
Pourquoi pas? j'accepte
et mon poème s'appelle Marian'

Non, pas un nom de femme
un nom d'homme
même si je dis garçon
puisque'il a l'âge de mes petits-enfants
mais je ne suis pas sa grand'mère
il m'appelle maman

Mon poème s'appelle Marian'
mais il ne le lira pas
il a perdu sa langue, sa famille, son pays
et balbutie avec peine le parler d'ici

Sa route un jour a croisé la mienne
La route, il l'a faite, après le crash
qui lui a tout pris
Savons-nous ce que signifie « faire la route »
ou « faire la manche »?

Quand il n'a pas reçu dans la journée
de quoi dormir à l'Armée du Salut
il se couche sur un trottoir, sous un avant-toit
d'immeuble
qui ne le protège pas vraiment de la pluie

J'ai surpris une nuit les corps alignés
sur des paillasses mouillées

Où est-il en ce moment tandis que je tape les
lettres d'un
poème qui porte son nom
non pas le nom des papiers officiels avec sa date
de naissance
dans un village de Pologne il y a vingt-huit ans
mais celui que lui donnent
Adela, Denisa, et les petits garçons qui l'aiment
le tendre nom que lui a donné sa mère
le nom que je lui donne:
Marian'

On me dit

On me dit
que j'exagère
que je divague
vague
vogue sur un bateau qui prend l'eau

Mais sur la vague
je ne vois que la barque
où galèrent
Isac, Marian', Adela, Denisa, Kálin
et leurs petits

Dans la tempête
je n'entends que leurs toux
le sifflement de leurs bronches
les râles du sommeil agité
des sans gîtes
de nos villes folles
froides Babylones



Denise Mützenberg *Routes déroutantes, mon roman rom*

Éditions Les Troglodytes,
Grand-Saconnex, 2024,
84 pages.

Avec des photos de
Claire Krähenbühl et
Nicolae Lacatus.

Le recueil de poèmes est disponible chez Payot
ou peut se commander directement au prix de
Fr. 20.- aux Éditions Les Troglodytes à l'adresse
suivante:

Denise Mützenberg, Éditions Troglodytes, 8
François-Lehmann, 1218 Le Grand-Saconnex;
022 734 05 92; ou par courriel à l'adresse
suivante: sampoesie@gmail.com.

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

E	E	U	Q	I	T	P	E	C	S	E	S	U	A	C
I	T	D	A	L	L	U	R	E	R	E	V	E	R	T
N	C	N	N	M	E	D	T	U	C	A	D	U	R	E
S	E	R	E	E	E	L	T	R	N	N	Y	E	B	T
T	T	S	O	M	R	L	E	I	O	I	V	O	O	U
I	N	I	O	I	U	E	L	M	L	U	T	E	N	A
L	O	N	A	C	R	G	F	E	O	F	L	E	D	E
L	T	E	R	R	E	E	R	F	R	L	N	D	T	B
E	P	M	O	R	T	T	O	A	I	E	F	O	N	D
T	I	U	R	U	T	E	S	V	R	D	U	S	C	G
R	X	E	O	E	U	I	R	U	F	F	T	S	H	A
O	I	D	M	Q	E	H	G	P	F	O	U	I	A	C
P	O	I	S	C	R	I	N	E	U	U	R	E	S	H
S	F	I	L	S	F	E	A	U	O	R	T	R	S	I
F	R	E	R	E	S	R	B	R	S	R	U	S	E	S

Liste des mots :

Allure	Instillé
Argumenté	Lettre
Bang	Mêlé
Beauté	Mettre
Bond	Monde
Cause	Ouvert
Chasse	Peur
Conflit	Pierre
Crayon	Pois
Créer	Retrait
Croire	Risque
Culture	Roux
Démonté	Rusé
Différent	Sceptique
Dossier	Siècle
Doute	Souffrir
Étouffé	Sport
Figure	Terre
Fils	Tonte
Fond	Trêve
Four	Trompe
Frères	Trou
Futur	Unité
Gâchis	Ville
Hier	

Indication pour le mot à trouver : Pointe de jetée, en six lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 janvier 2025.

Réponse du N° 05/2024 : PRELAT.

Les gagnants sont : Marceline Delessert-Oberson à Le Brassus, Monique Reck-Roulin à Liebefeld, Agathe Vial à Nyon, Thierry Dufour à Begnins, Cécile Melly à Nyon.